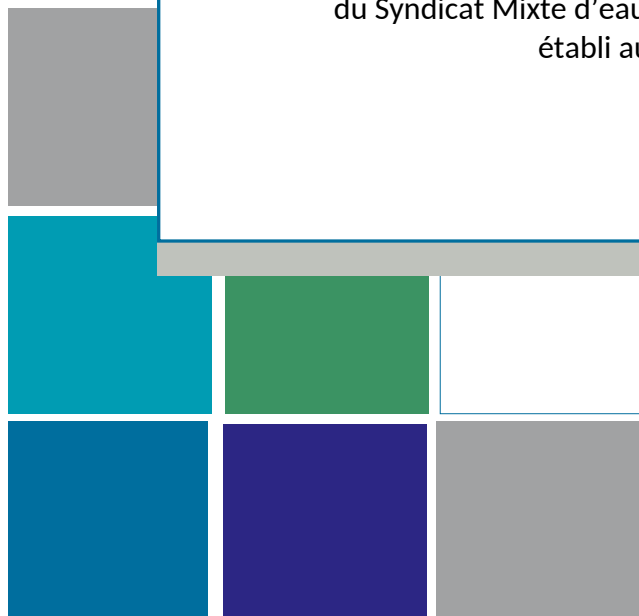
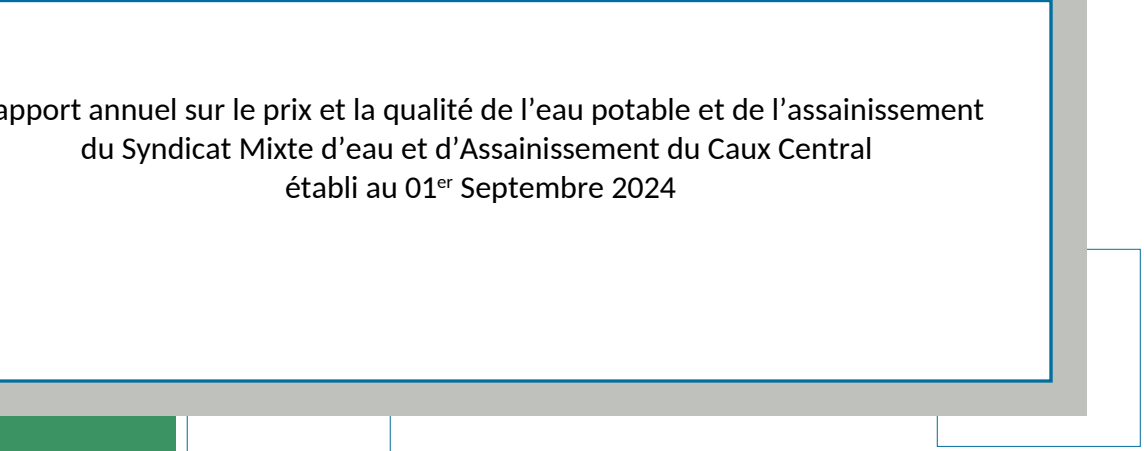


Rapport annuel sur le prix et la qualité de l'eau potable et de l'assainissement
du Syndicat Mixte d'eau et d'Assainissement du Caux Central
établi au 01^{er} Septembre 2024



Ce rapport, établi dans le cadre de la loi "BARNIER" du 2 Février 1995 et de son décret d'application du 6 Mai 1995, a pour objet de présenter la gestion du service public de l'eau potable et de l'assainissement du syndicat mixte d'eau et assainissement du Caux Central. Il est fait état de la situation au 31 décembre 2023.

Par arrêté du préfet en date du 24 décembre 2012 et suite à une forte volonté des différentes structures, le syndicat intercommunal d'eau et d'assainissement du Caux Central a été créé le 01^{er} janvier 2013. Il s'agit donc du dixième rapport annuel sur le prix et la qualité de l'Eau produit par cette nouvelle structure. Par arrêté Préfectoral, en date du 24 Décembre 2014, le syndicat du Caux Central n'est plus intercommunal mais mixte. En date du 05 Septembre 2016, par Arrêté Préfectoral, le Syndicat a intégré le réseau unitaire de la Commune de Doudeville.

Durant l'année 2017, le syndicat mixte d'eau et d'assainissement du Caux Central a intégré au mois de mai 2017 plusieurs communes (Mesnil Panneville, Saint Martin de l'If, Carville la Folletière, Croix-Mare, Ecalles Alix) communes de l'ex syndicat de Fréville.

Les services publics d'eau et d'assainissement sont gérés en régie depuis le 1^{er} Janvier 2023.

La population totale du syndicat est de 33 120 habitants.

SERVICE DE L'EAU POTABLE

Indicateurs techniques

Localisations Des Ressources

L'eau provient pour le secteur desservant la commune d'Yvetot, la Région d'Yvetot et le secteur de Fauville Est :

- ✓ d'un captage et d'un champ captant situés à Héricourt en Caux et d'un captage à Sommesnil 540 045 m³ (chiffre 2022 : 674 949 m³), sur lequel se trouve une usine de traitement dotée d'un système de traitement physico-chimique de décantation lamellaire avec un traitement charbon et un adoucissement de l'eau. Volume prélevé : 1 746 820 m³ ;
- ✓ d'achat d'eau à la Caux Vallée de Seine de 350 m³ (chiffre 2022 : 59 186 m³) et à la Région de Doudeville pour 650 m³ (chiffre 2022: 520 m³) ;
- ✓ d'un captage à Blacqueville, pour un volume prélevé de 477 594 m³, et 3 286 m³ sont achetés sur le contrat Véolia (alimentation via Héricourt en Caux).

Total volume prélevé : 2 224 414 m³

Le syndicat d'eau du Caux Central vend également :

- ✓ 176 700 m³ (chiffre 2022 : 184 246 m³) à la communauté de communes de la Côte d'Albâtre ;
- ✓ 41 747 m³ à Caux Seine Agglo ;
- ✓ 161 971 m³ à la communauté de communes Caux Austreberthe

Distribution

Le réseau, ramifié et maillé, est composé comme suit :

	Adduction	Distribution (km)	Branchements (km)	Défense incendie (U)
2022 - Véolia	613 km	497 km	116 km	585
2022 - SAUR	0 km	153 km	14 km	75
2023 - SMEACC	613 km	650 km	130 km	660

Le réseau de distribution d'eau potable dessert environ 38 093 habitants y compris la vente d'eau.

Le rendement du réseau de distribution du syndicat est le rapport entre le volume prélevé et le volume distribué à la population (volume relevé aux compteurs des clients).

Pour l'année 2023, le rendement du secteur alimenté par les sources de la Durdent est de 75 % (86% en 2022 – contrat Véolia).

Le rendement du secteur alimenté par le forage de Blacqueville est de 85% (79% en 2022 – contrat SAUR),

Le rendement s'explique par les fuites sur le réseau et les prélèvements effectués sur le réseau incendie.

	2021	2022	2023
Indice linéaire des volumes non comptés secteur Durdent	1,52 m3/j	1,61 m3/j	1,56 m3/j
Indice linéaire des volumes non comptés secteur source Blacqueville	1,59 m3/j	1,8 m3/j	1,26 m3/j
Indice perte linéaire m3/j/km Véolia	1,42	1,50	1,56
Indice perte linéaire m3/j/km SAUR	1,52	1,71	1,26
Indice de connaissance et de gestion patrimoniale Véolia	98	98	98
Indice de connaissance et de gestion patrimoniale SAUR	115	115	115

- ✓ Pour les forages et captages d'Héricourt en Caux :
indice d'avancement de la protection de la ressource en eau : 60 %;
- ✓ Pour les forages du Vert Buisson :
indice d'avancement de la protection de la ressource en eau : 60 %;
- ✓ Pour Sommesnil :
indice d'avancement de la protection de la ressource en eau : 60%;
- ✓ Pour Blacqueville :
l'indice d'avancement de la protection de la ressource est de 60 %.

	2021	2022	2023
Compteurs	19075	19347	17151
Branchements	16634	16704	
Taux d'impayés	3,02 %	3,41 %	7,09 % (413 108 €)
Taux de réclamations/abonnés	0.00 %	0.00 %	0,00 %

Le délai maximal pour l'ouverture des branchements est de 1 jour et le respect de ce délai est de 100 %.

Consommations

	2021	2022	2023
Nombre abonnés	17 972	18 031	16595
Particuliers	17 961	18 019	
Non domestiques	12	7	
Indice linéaire de consommation m3/j/km secteur Héricourt en Caux	9,41	9,25	6,24
Indice linéaire de consommation m3/j/km secteur Blacqueville	6.39	6,43	4,08
Nouveaux branchements	80	30	85
Nouveaux abonnements			1518
Taux de mutation	9,3 %	8,8 %	9,14 %
Taux d'occurrence des interruptions de service	2,86 u/ abonnés	2,45 u/ abonnés	2,2u/ abonnés

Volumes facturés en eau sur les communes du SMEACC : 1 368 631 m3

Les volumes remis sur 365 jours sur les communes facturées par le SMEACC : 1 769 000 m3

Qualité De L'eau

		2023
Secteur Yvetot 0760398	Analyse microbiologique	93
	Taux de conformité	100 %
	Analyse physico- chimique	100
	Taux de conformité	98 %
Secteur Fréville 0760052	Analyse microbiologique	16
	Taux de conformité	100 %
	Analyse physico- chimique	18
	Taux de conformité	100 %

Les rapports de l'Agence Régionale de Santé sont joints en annexe au présent rapport.

La continuité du service

La qualité de l'eau distribuée n'a nécessité aucune coupure d'eau pour l'année 2023 en dehors des coupures prévues pour travaux.

Interruption de service :

- ✓ 20 février 2023 : panne surpresseur Croix-mare, manque d'eau durant quelques heures.
- ✓ 27 au 30 juin 2023 : secteur Blacqueville (commune de Blacqueville) problème sur stabilisateur ; 5 abonnés ont été concernés.

Le patrimoine et les travaux

Les travaux

- ✓ Extension de réseau d'eau potable : rue du Calvaire à Auzebosc : 340 mL de canalisation diamètre 63 à 90 mm PEHD : 62 0602,60 € HT ;
- ✓ renouvellement de canalisation eau potable : rue du Bel Event/rue du Puit à Les hauts de Caux : 1074 mL de canalisation de diamètre 63 à 150 mm PEHD et fonte : 256 375,30 € HT ;
- ✓ extension du réseau d'eau potable : rue des Faubourgs à Harcanville : 425 mL canalisation diamètre 125 mm fonte : 124 967,10 € HT ;
- ✓ extension de réseau d'eau potable à Normanville : 300 ml de canalisation diamètre 75 mm PEHD : 126 571 € HT ;
- ✓ renouvellement de canalisation d'eau potable à Sainte Marie des Champs : 350 mL fonte diamètre 150 mm - 138 910 € HT ;
- ✓ renouvellement de canalisation d'eau potable à Le bout du Haut à Les Hauts de Caux : 511 mL canalisation diamètre 63 à 150 mm PEHD et fonte : : 139 370 € HT ;
- ✓ extension de canalisation d'eau potable : rue des Arches à Ecretteville les Baons : 350 mL canalisation PEHD 63 mm :107 846 € HT ;
- ✓ renouvellement de canalisation d'eau potable : Le Mauny à Valliquerville : 90 ml canalisation PEHD 63 mm : 29 227 € HT.

2. SERVICE PUBLIC DE L'ASSAINISSEMENT

2.1. Les indicateurs techniques

2.1.a. Le réseau

Le réseau d'assainissement est un réseau de type séparatif. Il se compose d'un réseau d'eaux usées et d'un réseau d'eaux pluviales, réseau d'eaux pluviales pour lequel le syndicat n'est pas compétent.

Sur la commune de Doudeville le réseau est de type unitaire.

Le compte-rendu de l'exercice 2023 reprend les quantités ainsi mesurées :

	Linéaire de canalisations d'eaux usées	Nombre de désobstructions	Longueur de canalisation curée
2020	259 168 mL	31 U	22 438 ml
2021	262 400 mL	31 U	10 207 ml
2022	266 304 mL	27 U	3 664 ml
2023	266 424 mL	29 U	4 529 ml

Le taux de réclamation pour 2023 est de 0 U/abonnés.

Indice de connaissance et de gestion patrimoniale du réseau d'eaux usées

	Indice de connaissance et gestion patrimoniale	Nombre de points du réseau de collecte nécessitant des interventions fréquentes de curage par 100 km de réseau	Nombre de postes refoulement
2020	53,75	0,92	106
2021	80	0,68	128
2022	56,25	3,5	108
2023	56,25	3,5	108

Trois aéro-injecteurs avec un compresseur d'air sur la commune de Veauville les Baons et trois aéro-injecteurs avec un compresseur d'air sur la commune d'Héricourt en Caux font également partie du patrimoine.

Aucun débordement des effluents n'est constaté dans les locaux des usagers.

Conformité réglementaire des rejets	à l'arrêté préfectoral
Performance globale du service (%)	71,4
Filtre à sable ANVEVILLE	Non contrôlée
Lagune ROUTES	Non contrôlée
Station d'épuration ALLOUVILLE BELLEFOSSE	100
Station d'épuration HERICOURT EN CAUX	100
Station d'épuration YVETOT	0

Station d'épuration DOUDEVILLE	0
Lagune de Normanville – BEUZEVILLE LA GUERARD	Non contrôlée
Lagune de RIVILLE	Non contrôlée
Lagune de THIOUVILLE	Non contrôlée
Station d'épuration Environville	100
Station d'épuration de VEAUVILLE LES BAONS	100
Lagune de Betteville	Non contrôlée
Lagune de Croixmare	Non contrôlée
Lagune de Mesnil Panneville	Non contrôlée
Lagune d'Ecalles Alix	Non contrôlée
STEP de Fréville	100

Les stations de Ecretteville les Baons, Environville et Bermonville ont été abandonnés en avril 2019. Les effluents sont transférés sur un nouveau site de la commune de Environville. En 2020, les travaux de transfert des sites de traitement de Ancourteville sur Héricourt vers la station d'épuration de Héricourt en Caux ont débuté. Les travaux se sont achevés début 2021.

→ **La conformité des équipements d'épuration**

Cet indicateur **[P 204.3]** est à établir par la Police de l'eau, qui doit l'adresser à l'exploitant en vertu de l'art. 17 de l'arrêté du 22 juin 2007. Le mode de calcul n'a pas été communiqué à la date d'établissement du présent rapport.

Veolia est en attente de la publication de la fiche indicateur sur le site de l'Observatoire national des services d'eau et d'assainissement : <http://services.eaufrance.fr/>

2.1.b. Les ouvrages de traitement des eaux usées

2.1.b.1 Station d'épuration d'Yvetot

La charge annuelle entrante moyenne en DBO5 est de 720 kg/jour. Le volume annuel pour 2023 est de 799 994 m³ soit un débit moyen journalier de 2 189,7 m³/jour. Le volume écrêté en 2023 est de 118 952 m³. La station d'épuration a été mise en service en novembre 1999. Sa capacité de traitement est de 22 000 EQ/habitants. Le niveau de rejet est de type E NK2 NGL1.

Les 322,78 tonnes de boues récupérées ont été valorisées en agriculture et épandues dans des exploitations agricoles sur 100 hectares. Leur taux de siccité (proportion de matière sèche d'une boue) est de 24,36 % en moyenne.

Les analyses effectuées régulièrement confirment l'intérêt agronomique de ce produit en azote, acide phosphorique et calcium. Les teneurs en éléments traces métalliques et composés traces organiques sont toutes nettement inférieures aux valeurs limites de l'arrêté du 08.01.1998. La société SEDE a effectué les épandages en mars et août avant l'implantation de betteraves, céréales, colza et maïs. Le taux de conformité de la filière évacuation des boues est de 100%.

Les masses de refus de dégrillage pour 2023 sont de 6,25 t, celles de sables de 7 t et pas de graisses évacuées.

La capacité hydraulique de la station d'épuration est de 3 734 m³/jour et la capacité épuratoire en DBO5 de 1320 kg/jour.

La station d'épuration d'Yvetot est classé non-conforme pour 2023 sur le paramètre Phosphore.

Les rejets de la station d'épuration sont conformes à l'ensemble des exigences réglementaires hormis pour le Phosphore.

La station possède une bonne qualité de traitement malgré l'impact important des Eaux Claires Parasites qu'elle rencontre.

2.1.b.2 Station d'épuration de Doudeville

Le réseau d'assainissement du bourg de Doudeville est un réseau unitaire. La station d'épuration de Doudeville est une station à boues activées, avec un bassin d'orage, avec pour exutoire une zone d'infiltration et un fossé pluvial en trop plein. La capacité de traitement de cette station est la suivante : 3 700 EH,

Volume annuel traité : 214 010 m³ soit 586,3 m³/j.

Volume déversé au milieu naturel : 833 560 m³.

Charge actuelle de cette station : 300 m³/j par temps sec et 1080 m³/j par temps de pluie.

En 2023, 8,48 t de boues ont pu être évacuées, siccité 4 %. Les refus de dégrillage représentent 0,1 t, et les graisses 4 t.

L'ensemble des rejets de la station d'épuration était non conforme pour l'année 2023.

Les rejets de la station d'épuration sont conformes à l'ensemble des exigences réglementaires en sortie de station, la non conformité est dû aux volumes trop importants rejetés au milieu sans passer par l'ouvrage (cas en temps pluie).

La station possède une bonne qualité de traitement malgré l'impact des Eaux Claires Parasites qu'elle rencontre. Sans déconnexion des débits de fuites des bassins versants, il ne sera pas envisageable de trouver un fonctionnement « normal » de cette station.

2.1.b.3 Ouvrages de traitement secteur Fauville Est

Station d'épuration intercommunale de Envronville : mise en service en avril 2019 capacité épuratoire DBO5 de 25 kg/j, 300 EH, capacité hydraulique de 307 m³/j. 45 348 m³ traité en 2023. Refus de dégrillage : 3 t.

L'ensemble des rejets de la station sont conformes pour 2023.

2.1.b.3 Ouvrages de traitement secteur d'Ourville en Caux

Lagune de Normanville : capacité épuratoire DBO5 de 24 kg/j, 400 EH, capacité hydraulique de 60 m³/j.

Pas de bilan pour l'année 2023.

Lagune de Riville : capacité épuratoire DBO5 de 18 kg/j, 300 EH, capacité hydraulique de 45 m³/j. Non conforme. Redimensionnement de l'ouvrage prévu en 2024. Maîtrise d'œuvre attribué en 2017.

Pas de bilan pour l'année 2023.

Lagune de Thiouville : capacité épuratoire DBO5 de 18 kg/j, 300 EH, capacité hydraulique de 60 m³/j.

Pas de bilans pour l'année 2023.

2.1.b.4. Ouvrages de traitement du secteur de Montmeiller Caux Sud

STEP d'Allouville Bellefosse : capacité épuratoire DBO5 de 72 kg/j, 1200 EH, capacité hydraulique de 180 m³/j. Volume traité de 45 601 m³ ; Conforme. 2 bilans d'auto surveillance journalière réalisée en 2023. Valorisation agricole 11,7 t de matière sèche. 4 t de sables évacués vers une autre STEP et 10 t de graisse.

L'ensemble des rejets de la station sont conformes pour 2023.

2.1.b.5. Ouvrages de traitement du secteur d'Héricourt Nord

STEP d'Héricourt en Caux : capacité épuratoire DBO5 de 90 kg/j, 1500 EH, capacité hydraulique de 300 m³/j. Volume traité 131 793 m³ pour un volume journalier moyen de 361 m³/j. 2 bilans d'auto surveillance journalier réalisé en 2023. 3,53 t de boues (MS) ont été évacuées en 2023, 0 t de sables et 0 t de graisse. Rejet conforme.

Lagune de Routes : capacité épuratoire DBO5 de 12 kg/j, 195 EH, capacité hydraulique de 30 m³/j. Manque d'étanchéité des bassins. Capacité nominale atteinte. Redimensionnement de l'ouvrage prévu en 2024. Maitrise d'œuvre attribuée en 2017.

Pas de bilans pour l'année 2023.

Filtre planté de roseau de Anvéville : capacité épuratoire de 13.2 kg/j. débit de référence 33 m³/j.

Pas de bilans pour l'année 2023.

2.1.b.6. Ouvrages de traitement de l'ex-syndicat de la région d'Yvetot

STEP des Hauts de Caux : capacité épuratoire DBO5 de 7.5 kg/j, 3000 EH, capacité hydraulique de 444 m³/j. Station récente mise en eau en janvier 2015. Volume traité 94 842 m³ soit 259 m³/j. Volume de boues évacuées : 11,2 t de matière sèche.

L'ensemble des rejets de la station sont conformes pour 2023.

2.1.b.7. Ouvrages de traitement de l'ex-syndicat de la région de Fréville

STEP de Fréville: station à boues activées avec aération prolongée d'une capacité nominale de 1 200EH.; capacité épuratoire DBO5 de 72 kg/j, capacité nominale 1 200 EH, capacité hydraulique de 180 m³/j. Station conforme. Volume entrant : 65 315 m³ soit un débit journalier de 178,9 m³/j. Production de boues en 2023 : 8,94 t . Refus de dégrillage : 0,970 t. Il est réalisé 2 bilans annuels .

L'ensemble des rejets de la station sont conformes pour 2023.

Lagune de Croix-mare : capacité nominale hydraulique : 100 m³/j. Lagunage et filtre à sable d'une capacité nominale de 600 EH. Charge entrante en DBo5 nominale 36 kg/j. capacité actuelle 510 EH.

Pas de bilans pour l'année 2023.

Lagune de Betteville : mise en service en 2006. Lagunage et filtre biologique d'une capacité nominale de 400 EH.

Pas de bilans pour l'année 2023.

Lagune d'Ecalles Alix : lagune naturel et filtre biologique, mise en service,, 1997 d'une capacité nominale de 300 EH.

Pas de bilans pour l'année 2023.

Lagune de Mesnil Panneville : lagunage naturel avec filtre biologique, mise en service en 1997 d'une capacité nominale de 350 EH.

Pas de bilans pour l'année 2023.

2.1.c. La population raccordée

	Nombre d'abonnés	Volume traité	Volume facturé	Taux de desserte	Population raccordée
2020	14 752	1 435 310	1 129 856	85 %	37 371
2021	14 279	1 410 668	1 073 634	85 %	36 453
2022	14 332	1 342 684	1 084 751	85 %	34 792
2023	12 945		895 748	85 %	28152

Volumes facturées en assainissement sur les communes du SMEACC : 895 748 m³

Les volumes remis sur 365 jours sur les communes facturées par le SMEACC : 1 163 047 m³

2.2.3.d. La liste et le montant financier des travaux

- Extension du réseau d'assainissement – Rue Fief de Caux – Yvetot – 50 mL - 29331€ HT
- Extension du réseau d'assainissement – Route d'Héricourt – Anveville – 55 mL – 25 393€ HT
- Extension du réseau d'assainissement – Normanville – 175 mL – 66 655€ HT
- Extension du réseau d'assainissement – Rue de la Folletière – Carville la Folletière– 900 mL – 239 211€ HT
- Extension du réseau d'assainissement – Rue des Archers – Ecretteville les Baons – 105 mL – 52 920€ HT

SERVICE PUBLIC DE L'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

NOMBRE D'INSTALLATIONS D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

Communes	Nb installation
ALLOUVILLE-BELLESFOSSE	202
ANOURTEVILLE-SUR-HÉRICOURT	86
ANVILLE	132
AUZEBOSC	67
BAONS-LE-COMTE	32
BEUZEVILLE-LA-GUÉRARD	81
BOIS-HIMONT	37
CARVILLE-LA-FOLLETIÈRE	152
CARVILLE-POT-DE-FER	29
CLEUVILLE	91
CROIX-MARE	64
DOUDEVILLE	3
ÉCALLES-ALIX	212
ÉCRETTEVILLE-LÈS-BAONS	80
ECTOT-LÈS-BAONS	54
HARCANVILLE	204
HAUTOT-LE-VATOIS	133
HAUTOT-SAINT-SULPICE	57
HÉRICOURT-EN-CAUX	79
MESNIL-PANNEVILLE	276
NORMANVILLE	162
RICARVILLE	3
RIVILLE	24
ROBERTOT	26
ROCQUEFORT	21
ROUTES	40
SAINT-MARTIN-DE-L'IF	311
SAINT-CLAIR-SUR-LES-MONTS	77
SAINTE-MARIE-DES-CHAMPS	63
SOMMESNIL	53
THIOUVILLE	77
TOUFFREVILLE-LA-CORBELINE	185
VALLIQUERVILLE	266
LES HAUTS DE CAUX	84
YVETOT	37
TOTAL	3 538

Installation réhabilitée en 2023 : 0

Études réalisées : 0

Contrôles effectués (ventes, bon de fonctionnement et conformités) :

Contrôles Périodiques / Ventes : 90

Avis rendu sur conception :

Contrôles d'exécution : 11

Les communes éligibles aux subventions de l'Agence de l'Eau sont les suivantes : Ancourteville sur Héricourt, Beuzeville la Guérard, Carville Pot de Fer, Cleuville, Doudeville, Harcanville, Hautot Saint Sulpice, Héricourt en Caux, Normanville, Riville, Robertot, Routes, Sommesnil, Thiouville.

LE VOLET ENVIRONNEMENTAL :

Le 3ème Programme d'Actions (PA) du BAC d'Héricourt a été validé par arrêté préfectoral le 3 Novembre 2022. Il est décliné en 5 enjeux : animation, nitrates, produits phytosanitaires, enjeux multiples, ammonium.

En 2023, des actions nitrates ont été réalisées : 105 parcelles ont été suivies, sur les BAC d'Héricourt et Sommesnil, dans le cadre de l'observatoire départemental nitrates. Ces suivis permettent de sensibiliser les agriculteurs sur les enjeux nitrates du captage et d'identifier les pratiques les plus vertueuses pour la préservation de la ressource en eau. Ces analyses permettent également d'identifier l'évolution du taux de nitrates dans la nappe phréatique pour les années à venir (jusqu'à 20 ans). 43 agriculteurs ont été rencontrés. Une synthèse générale des résultats et une analyse individuelle ont été rendus aux participants. Deux réunions ont également été organisées pour présenter les résultats à l'ensemble des agriculteurs des BAC.

2 parcelles ont été suivies de façon dynamique. Des prélèvements ont été effectués toutes les 3 semaines pour suivre le rechargement en humidité des sols et la migration de l'azote dans le sol afin de déclencher au moment le plus opportun la campagne de reliquat azotés. Ces suivis dynamiques permettent également d'affiner la compréhension du cycle de l'azote dans les sols du BAC.

Le BAC a également participé à des réunions, visioconférences, webinaire et formation sur les thématiques liées aux nitrates (FNCCR, Chambre d'Agriculture, AREAS, CDR Captage, AESN, etc.).

Pour diminuer les produits phytosanitaires aux captages le BAC a déployé les MAEC (Mesure Agro-Environnementale et Climatique). Une réunion publique a été organisée avec les services de l'État pour présenter le dispositif à l'ensemble des agriculteurs du territoire. 5 agriculteurs ont été rencontrés individuellement pour étudier la faisabilité du dispositif sur leur exploitation et 1 agriculteur s'est engagé, en 2023, pour réduire l'utilisation de son utilisation de produits phytosanitaires et sa fertilisation.

Le BAC a également participé à des réunions, visioconférences, webinaire et formation sur les thématiques liées aux produits phytosanitaires (CIVAM, Lin et Chanvre bio, AREAS, CDR Captage, AESN, etc.), notamment sur les problématiques liées au chlorothalonil.

Une réunion a été organisée avec la SAPN pour aborder leur stratégie de gestion des adventices et des écoulements d'eau.

Un travail de fond est réalisé pour suivre les analyses de qualité d'eau (produits phytosanitaires) aux captages, compiler, analyser les données et alerter la profession agricole sur les dépassements des seuils de qualité pouvant survenir.

Pour les enjeux multiples (limitation de l'érosion, protection des bétouilles et des axes de ruissellements, maintien des surfaces en herbe) les Paiements pour Services Environnementaux (PSE) Talweg se sont poursuivis. 30 agriculteurs sont engagés dans ce dispositif et protègent 24,7km d'axe de ruissellement. Un PSE Prairie a été lancé en 2022. Il permet de protéger l'ensemble des surfaces en herbe. 20 agriculteurs se sont engagés dans ce dispositif. Cela représente 600ha de prairies protégées (dont 403,19ha sur un BAC). Une présentation du dispositif a été réalisée auprès de la Commission Permanente de la DISEN.

De nombreux rendez-vous ont été réalisés avec des agriculteurs pour échanger avec eux sur des retournements d'herbages et ce que cela implique pour la qualité de la ressource en eau. Des avis ont été rendus à la suite de ces rendez-vous. Le BAC a également participé à la commission prairie du département.

3 bétoires du territoire ont été tracées. Le résultat de ces traçages permet de mieux appréhender la circulation des eaux souterraines et ainsi d'être plus efficace dans la protection de la ressource en eau.

L'organisation du syndicat du SMEACC du Caux Central en 2023 :

Le syndicat du Caux Central est passé en régie totale à compter du 01^{er} Janvier 2023.

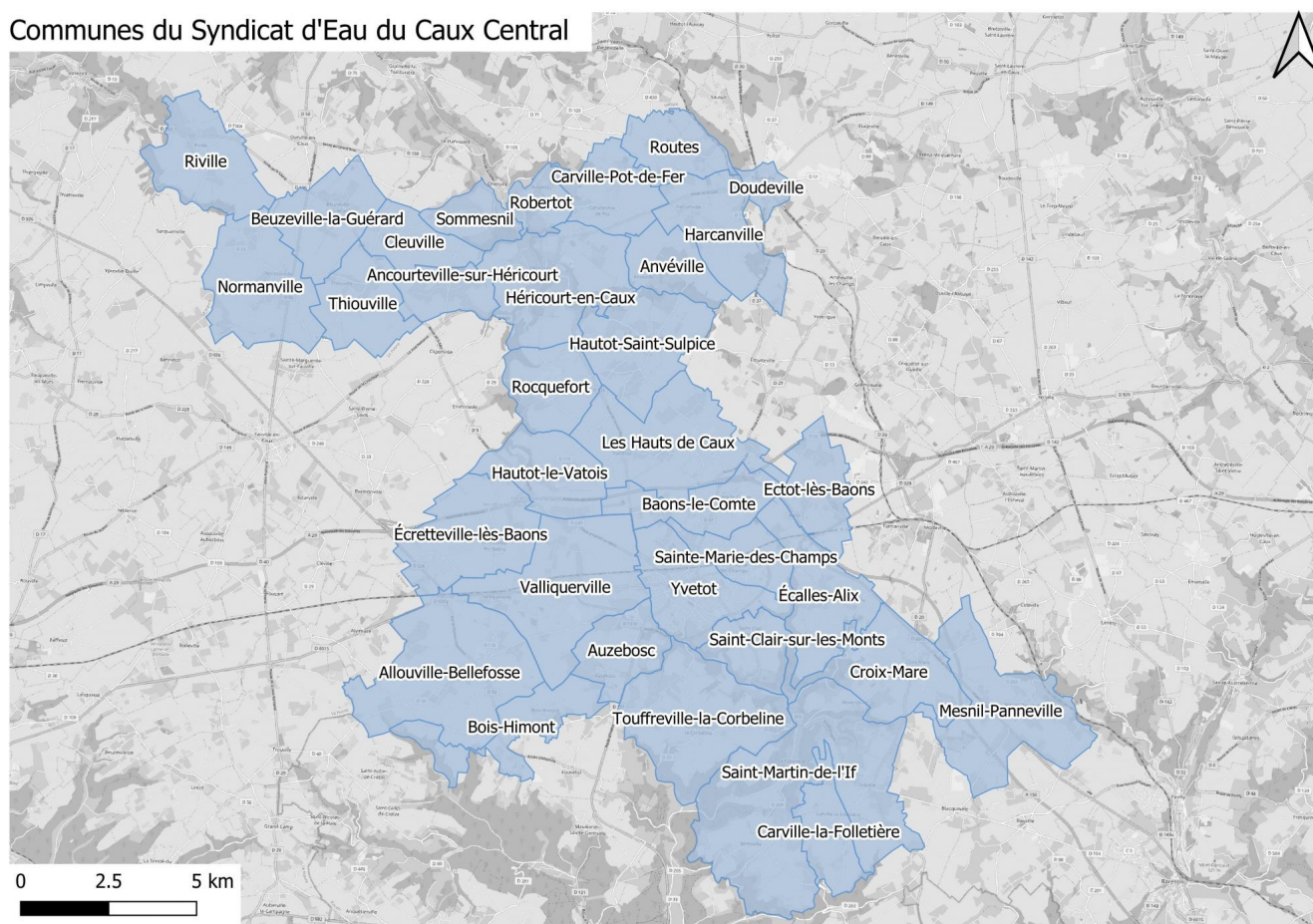
Le syndicat regroupe 34 communes adhérentes, avec 8 communes en direct, et 3 EPCI (Communauté de Communes Yvetot Normandie, Communauté de Communes de la Côte d'Albâtre et Communauté d'Agglomération de Fécamp).

Le syndicat dispose de 38 délégués titulaires et 38 délégués suppléants pour le Comité Syndical.

Le bureau est composé du Président, de 5 Vices-Présidents et de 5 membres. Suite à la création de la régie, un conseil d'exploitation a été créé. Il est composé de 10 membres élus du comité syndical et de 3 représentants de la société civile.

Ci dessous la carte des communes membres du Syndicat du Caux Central :

Communes du Syndicat d'Eau du Caux Central



Le Président :

Monsieur Francis ALABERT

Les Vices-Présidents :

1^{er} Vice Président : Monsieur Gérard LEGAY, Eau, Production

2^{ème} Vice Président : Monsieur Jean Pierre YON, Assainissement Collectif

3^{ème} Vice Président : Madame Yolande PESQUEUX, Assainissement non Collectif

4^{ème} Vice Président : Monsieur Patrick MOISSON, Distribution

5^{ème} Vice Président : Monsieur Joël LESOIF, Finances / Marchés Publics

L'organisation du personnel :

Avec le passage en régie, le syndicat du Caux Central a dû recruter et intégrer dans ses effectifs les personnels des anciens délégués sortants.

Au 31 Décembre 2022, les effectifs étaient de 21 agents (6 fonctionnaires et 15 agents de droit privé). Avec le passage en régie, le syndicat est à 33 agents au 01^{er} Janvier 2023 (6 fonctionnaires et 27 agents de droit privé).

Ci après les différents services du Syndicat du Caux Central au 31 Décembre 2023 :

- La direction (1 fonctionnaire, ingénieur hors classe)

Service Administratif :

- Service Client / Accueil (7 dont un responsable)
- Service Finances (3 agents dont un responsable)
- Service des Ressources Humaines (un agent)
- Services des Marchés Publics, Foncier (un agent)

Service Techniques :

- Service Travaux (4 agents dont un responsable)
- Service bureau d'étude (un agent)
- Service Contrôles (2 agents) assainissement collectif et non collectif
- Service DSIN (4 agents dont un responsable)
- Service BAC (2 agents)

Exploitation

- Chef d'équipe
- Technico administratif exploitation (un agent)
- Service Eau (3 agents)
- Service Assainissement Collectif (3 agents)
- Service hydrocureur (1 agent)
- Service électromécanique (un agent)

Au 01^{er} Janvier 2024, les effectifs sont de 37 agents (dont 6 fonctionnaire et 31 agents de droit privé).

Ci après la pyramide des âges et la répartition hommes / femmes au 31 Décembre 2023 :

	Hommes	Femmes
51-60 ans	8	5
41-50 ans	4	4
31-40 ans	10	3
21-30 ans	0	3
-20 ans	0	0
Total	22	15

Le budget global pour l'année 2023 s'élève à 2 056 447,86€ dont :

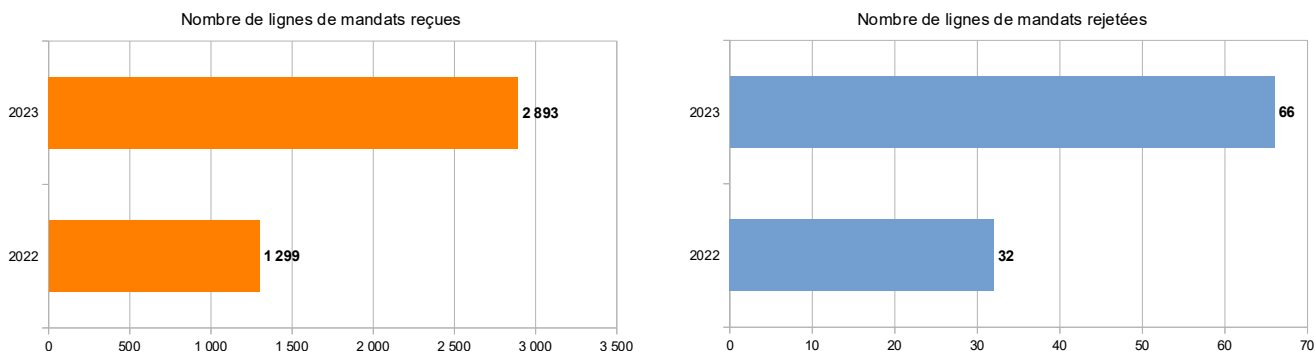
- 99 798€ pour les frais de formation,
- 59 766,70€ pour les mutuelles,
- 523,30€ pour les produits divers de pharmacie,
- 4 284,93€ pour les frais de visites médicales,
- 3 313,21€ pour le contrat de professionnalisation de l'alternant
- 7 490€ pour l'adhésion au CNAS
- 980€ pour le fonds de compensation au supplément familiale
- 1 880 273,72€ pour les salaires et cotisations.

Restitution sur l'exécution des dépenses de l'exercice 2023 du budget eau potable :

1 – Qualité générale et lissage du mandatement :

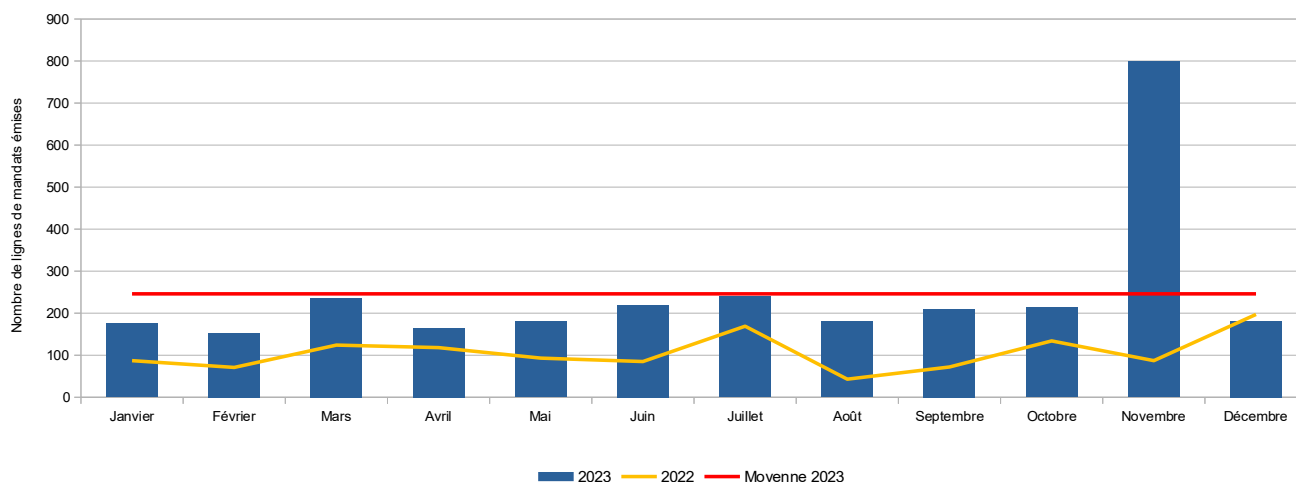
Sur l'exercice 2023, le comptable a reçu 1 983 mandats représentant 2 893 lignes de mandats. Il a rejeté 66 lignes de mandats.

Contre 1 299 mandats et 32 rejets sur l'année 2022.



L'émission régulière des mandats de dépenses permet décaler la charge de travail des services de l'ordonnateur et du comptable tout au long de l'exercice.

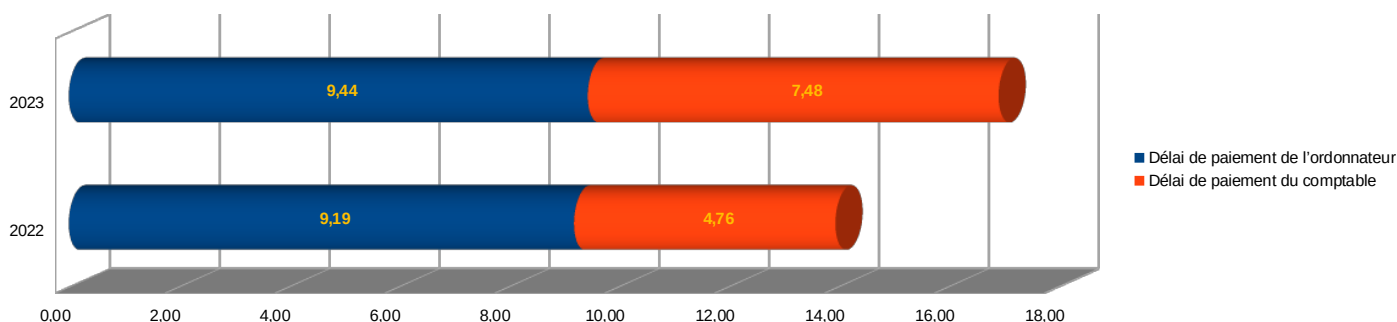
Ci dessous le lissage du mandatement sur l'année 2023 pour le SMEACC :



2 – Délai de paiement des dépenses :

Le délai global de paiement réglementaire est de 30 jours : 20 jours pour l'ordonnateur et 10 jours pour le comptable.

Au titre de l'exercice 2023, le délai global de paiement s'élève à 16,92 jours (13,95 jours en 2022)



3 – Exécution du contrôle hiérarchisé de la dépense :

Sur les dépenses, hors paie, l'application du CHD consiste à cibler les contrôles en fonction du type de dépenses et de leurs enjeux. Il s'agit de proportionner les contrôles : ils sont accrus sur les dépenses présentant les risques et les enjeux les plus importants et allégés sur les autres dépenses.

Nb de lignes de mandats reçues (hors paie)	Nb de lignes de mandats visées	Taux de sélection	Montant reçu	Montant visé	Taux de couverture
2 773	2 145	77,35 %	6 627 368,38 €	6 494 626,14 €	98,00 %

Erreurs sur lignes de mandats :

Sur l'échantillon des lignes de mandats visées, le taux global d'erreur s'établit à 33,94%.

Catégories de dépenses	Nombre d'erreurs	Evolution 2023 / 2022
Marchés complexes	6	- 12
Conventions complexes	0	=
Emprunts et charges d'intérêts sur emprunt	4	- 1
Opérations d'ordre	697	+ 696
Opérations présentant des risques particuliers	0	=
Opérations d'annulation	0	=
Marchés et conventions non complexes	3	+ 3
Achats sur simple facture, dépenses sur barème, subventions	18	+ 14
Régies	0	=
TOTAL	728	+ 700

Motifs d'erreurs	Nombre d'erreurs	Evolution 2023 / 2022
QUALITE DE L'ORDONNATEUR		
Incompétence (juridique) de l'ordonnateur	0	=
CONTROLES REGLEMENTAIRES		
Déchéance quadriennale atteinte*	0	=
REALITE DE LA CREANCE		
Absence de certification du service fait	0	=
Double paiement*	0	=
PIECES JUSTIFICATIVES		
Insuffisance des PJ	4	- 1
Absence totale ou invalidité des PJ*	4	- 7
EXACTITUDE DE LA LIQUIDATION		
Liquidation erronée*	1	- 6
Récupération avance non effectuée*	0	=
Insuffisance des crédits budgétaires	0	=
Erreur d'imputation comptable et budgétaire	99	+ 96
CONTROLES DE CAISSIER		
Domiciliation bancaire absente ou erronée	12	+ 12
Mandat non établi au véritable créancier*	0	=
AUTRES MOTIFS		
Divers	608	+ 606
TOTAL	728	+ 700

Restitution comptable de l'exécution budgétaire de l'année 2023 pour le budget eau potable :

FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT
4 250 336,77 €	DÉPENSES	2 647 066,15 €
5 393 022,81 €	RECETTES	2 853 001,76 €
1 142 686,04 €	RÉSULTATS	205 935,61 €

Les recettes d'exploitation

	2022	SMEACC	2023
Exploitant	VEOLIA : 1 533 449 € SAUR : 226 500 €	Frais de contrôles (Véolia)	24 886,66 €
Résultat exploitant	VEOLIA : - 319 756 € SAUR : - 12 100 €	Travaux en régie	48 252,52 €
Collectivité	1 379 672,08 €	Factures (avec redevances de l'AESN)	3 640 536,22 €

Pour les travaux en régie :

- Il y a eu 16 dossiers de branchements eau potable sur le 1^{er} semestre 2023
- Il y a eu 64 dossiers travaux (eau et assainissement confondus) sur le 2^{ème} semestre 2023

La dette de la collectivité au 01^{er} Janvier 2024 :

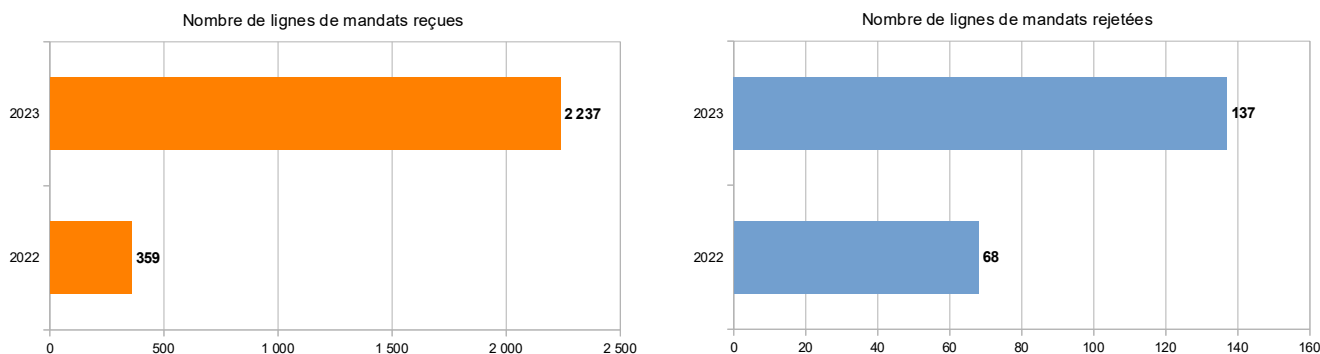
	2020	2021	2022	2023
Dette origine	4 047 882 €	6 055 482€	8 481 982 €	8 481 982€
Restant dû	3 825 960,29 €	5 423 925,44€	7 240 566,15 €	6 862 291,97€
Remboursement année	246 322,81 €	294 825,23€	495 167,66 €	378 724,18 €

Restitution sur l'exécution des dépenses de l'exercice 2023 du budget assainissement collectif :

1 – Qualité générale et lissage du mandatement :

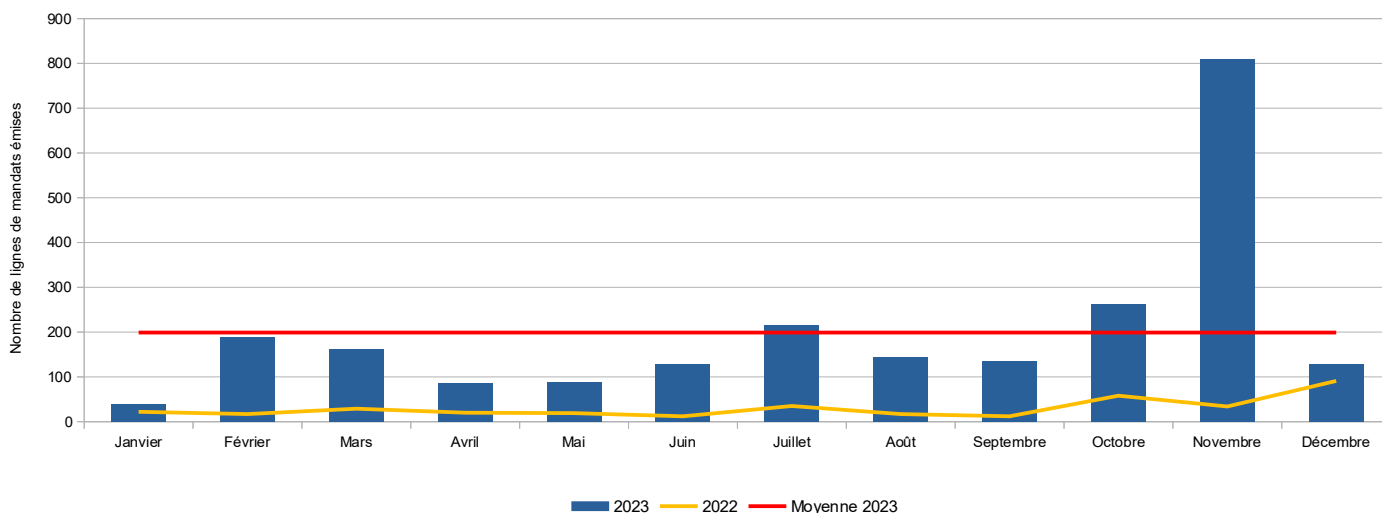
Sur l'exercice 2023, le comptable a reçu 1 537 mandats représentant 2 237 lignes de mandats. Il a rejeté 137 lignes de mandats.

Contre 359 mandats et 68 rejets sur l'année 2022.



L'émission régulière des mandats de dépenses permet décaler la charge de travail des services de l'ordonnateur et du comptable tout au long de l'exercice.

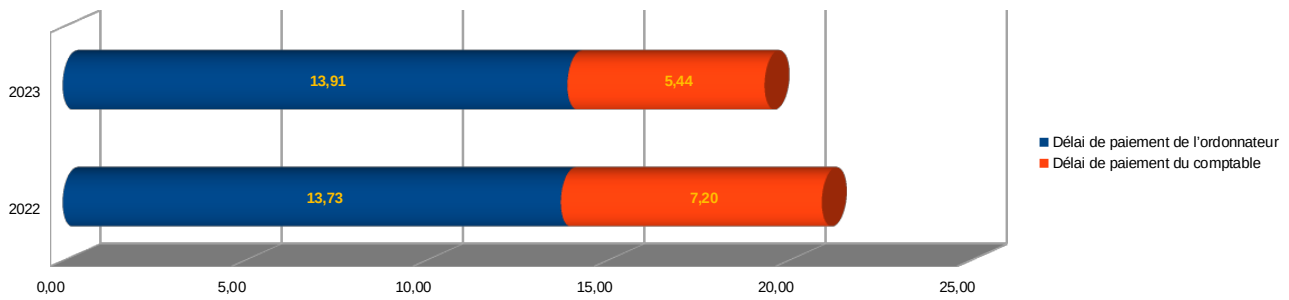
Ci dessous le lissage du mandatement sur l'année 2023 pour le SMEACC :



2 – Délai de paiement des dépenses :

Le délai global de paiement réglementaire est de 30 jours : 20 jours pour l'ordonnateur et 10 jours pour le comptable.

Au titre de l'exercice 2023, le délai global de paiement s'élève à 19,35 jours (20,93 jours en 2022)



3 – Exécution du contrôle hiérarchisé de la dépense :

Sur les dépenses, hors paie, l'application du CHD consiste à cibler les contrôles en fonction du type de dépenses et de leurs enjeux. Il s'agit de proportionner les contrôles : ils sont accrus sur les dépenses présentant les risques et les enjeux les plus importants et allégés sur les autres dépenses.

Nb de lignes de mandats reçues (hors paie)	Nb de lignes de mandats visées	Taux de sélection	Montant reçu	Montant visé	Taux de couverture
2 889	2 175	75,29 %	7 869 616,15 €	7 755 183,27 €	98,55 %

Erreurs sur lignes de mandats :

Sur l'échantillon des lignes de mandats visées, le taux global d'erreur s'établit à 35,63 %

Catégories de dépenses	Nombre d'erreurs	Evolution 2023 / 2022
Marchés complexes	27	+ 19
Conventions complexes	0	=
Emprunts et charges d'intérêts sur emprunt	2	=
Opérations d'ordre	727	+ 727
Opérations présentant des risques particuliers	0	=
Opérations d'annulation	0	- 1
Marchés et conventions non complexes	3	+ 3
Achats sur simple facture, dépenses sur barème, subventions	16	+ 6
Régies	0	=
TOTAL	775	+ 754

Motifs d'erreurs	Nombre d'erreurs	Evolution 2023 / 2022
QUALITE DE L'ORDONNATEUR		
Incompétence (juridique) de l'ordonnateur	0	=
CONTROLES REGLEMENTAIRES		
Déchéance quadriennale atteinte*	0	=
REALITE DE LA CREANCE		
Absence de certification du service fait	0	=
Double paiement*	0	=
PIECES JUSTIFICATIVES		
Insuffisance des PJ	2	- 1
Absence totale ou invalidité des PJ*	4	- 6
EXACTITUDE DE LA LIQUIDATION		
Liquidation erronée*	4	+ 3
Récupération avance non effectuée*	0	=
Insuffisance des crédits budgétaires	2	+ 2
Erreur d'imputation comptable et budgétaire	73	+ 70
CONTROLES DE CAISSIER		
Domiciliation bancaire absente ou erronée	7	+ 7
Mandat non établi au véritable créancier*	0	=
AUTRES MOTIFS		
Divers	683	+ 679
TOTAL	775	+ 754

Restitution comptable de l'exécution budgétaire de l'année 2023 pour le budget assainissement collectif :

FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT
3 224 191,13 €	DÉPENSES	1 870 485,65 €
3 513 066,88 €	RECETTES	1 795 127,17 €
288 875,75 €	RÉSULTATS	-75 358,48 €

Les recettes d'exploitation :

	2022	SMEACC	2023
Exploitant	VEOLIA : 1 223 798 € SAUR : €	Contrôles Assainissement	31 039,11 €
Résultat exploitant	VEOLIA : - 164 394 € SAUR : €	Travaux en régie	34 281,26 €
Collectivité	1 419 813,29 €	Recette facture d'eau (avec redevance AESN)	2 803 459 €

Pour les travaux en régie :

- Il y a eu 7 dossiers de branchement EU sur le 1^{er} semestre 2023
- Il y a eu 64 dossiers travaux (eau et assainissement confondus) sur le 2^{ème} semestre 2023

Les autres recettes d'exploitation :

	2020	2021	2022	2023
PFAC	43 315 €	153 095€	137 150 €	59 300 €
Prime épuration	305 199,68€	0 €	223 701,09 €	43 444,11 €

La dette de la collectivité au 01^{er} Janvier 2024 :

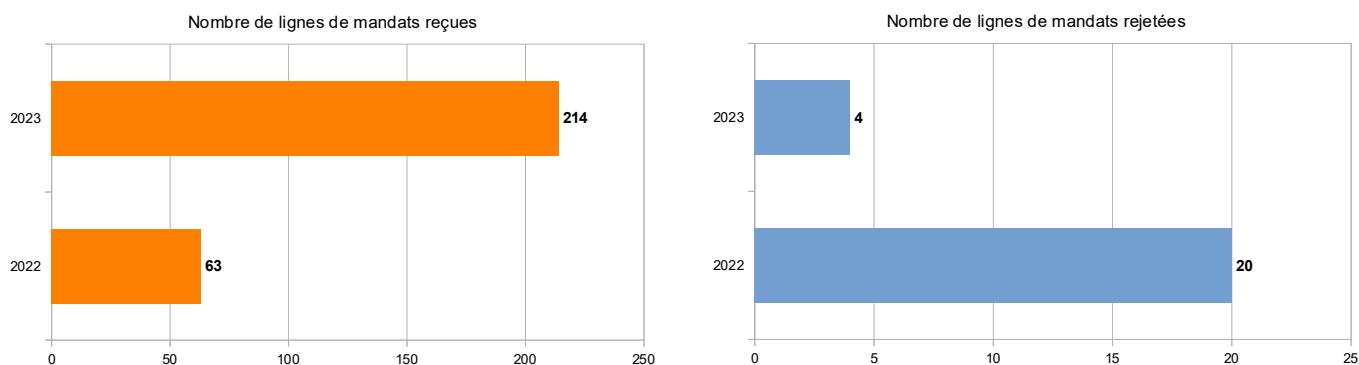
	2020	2021	2022	2023
Dette origine	5 643 369,88 €	6 131 869,88€	7 609 029,88 €	7 596 230,88€
Restant dû	4 112 826,71 €	4 531 425,60€	5 762 459,10 €	5 504 749,28 €
Remboursement année	376 679,41 €	317 726,80€	469 399,23 €	366 337,95 €

Restitution sur l'exécution des dépenses de l'exercice 2023 du budget assainissement non collectif :

1 – Qualité générale et lissage du mandatement :

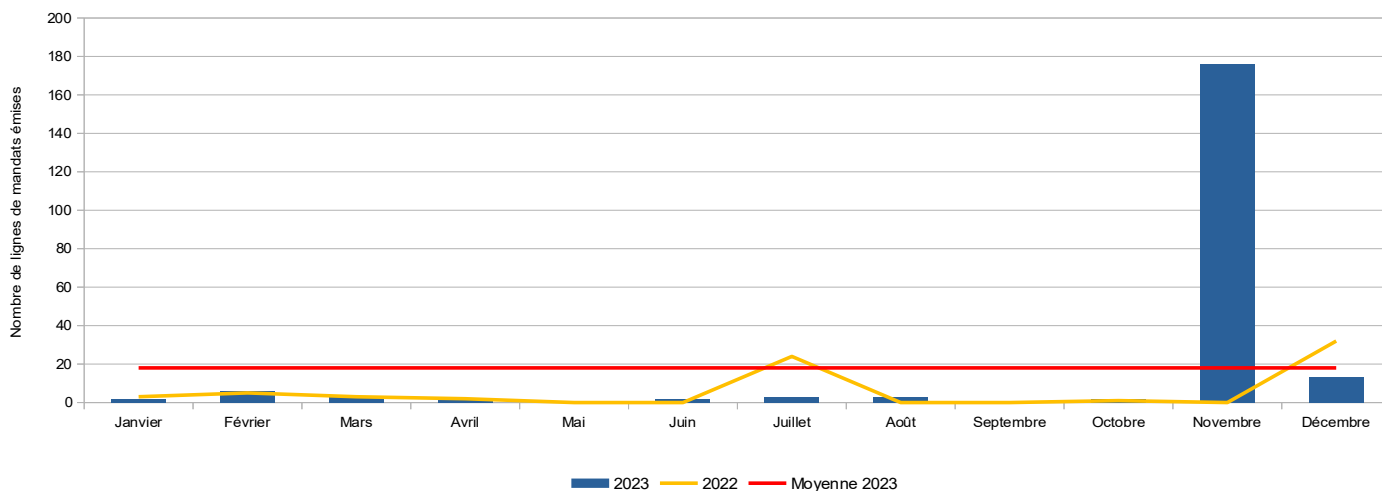
Sur l'exercice 2023, le comptable a reçu 50 mandats représentant 214 lignes de mandats. Il a rejeté 4 lignes de mandats.

Contre 63 mandats et 20 rejets sur l'année 2022.



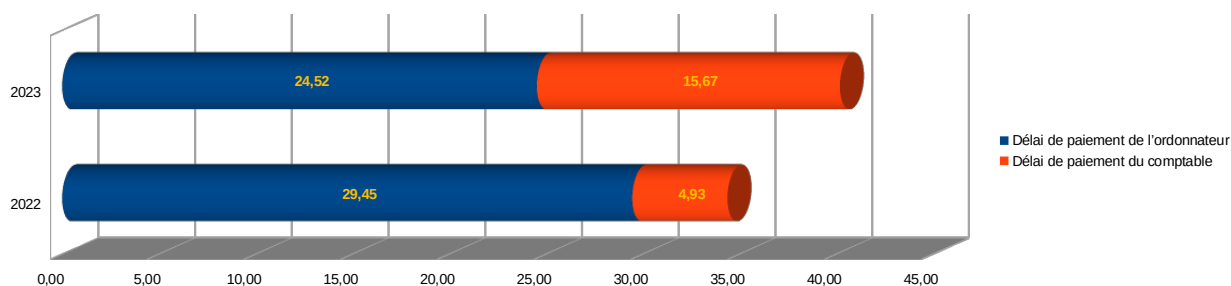
L'émission régulière des mandats de dépenses permet décaler la charge de travail des services de l'ordonnateur et du comptable tout au long de l'exercice.

Ci dessous le lissage du mandatement sur l'année 2023 pour le SMEACC :



2 – Délai global de paiement :

Le délai global de paiement réglementaire est de 30 jours : 20 jours pour l'ordonnateur et 10 jours



3 – Exécution du contrôle hiérarchisé de la dépense :

Sur les dépenses, hors paie, l'application du CHD consiste à cibler les contrôles en fonction du type de dépenses et de leurs enjeux. Il s'agit de proportionner les contrôles : ils sont accrus sur les dépenses présentant les risques et les enjeux les plus importants et allégés sur les autres dépenses.

Nb de lignes de mandats reçues (hors paie)	Nb de lignes de mandats visées	Taux de sélection	Montant reçu	Montant visé	Taux de couverture
418	398	95,22 %	957 195,92 €	952 355,12 €	99,49 %

Erreurs sur lignes de mandats :

Sur l'échantillon des lignes de mandats visées, le taux global d'erreur s'établit à 50,50 %

Catégories de dépenses	Nombre d'erreurs	Evolution 2023 / 2022
Marchés complexes	0	- 9
Conventions complexes	0	=
Emprunts et charges d'intérêts sur emprunt	0	=
Opérations d'ordre	201	+ 201
Opérations présentant des risques particuliers	0	=
Opérations d'annulation	0	=
Marchés et conventions non complexes	0	=
Achats sur simple facture, dépenses sur barème, subventions	0	=
Régies	0	=
TOTAL	201	+ 192

Motifs d'erreurs	Nombre d'erreurs	Evolution 2023 / 2022
QUALITE DE L'ORDONNATEUR		
Incompétence (juridique) de l'ordonnateur	0	=
CONTROLES RELEMENTAIRES		
Déchéance quadriennale atteinte*	0	=
REALITE DE LA CREANCE		
Absence de certification du service fait	0	=
Double paiement*	0	=
PIECES JUSTIFICATIVES		
Insuffisance des PJ	0	=
Absence totale ou invalidité des PJ*	0	- 3
EXACTITUDE DE LA LIQUIDATION		
Liquidation erronée*	0	=
Récupération avance non effectuée*	0	=
Insuffisance des crédits budgétaires	0	- 6
Erreur d'imputation comptable et budgétaire	32	+ 32
CONTROLES DE CAISSIER		
Domiciliation bancaire absente ou erronée	0	=
Mandat non établi au véritable créancier*	0	=
AUTRES MOTIFS		
Divers	169	+ 169
TOTAL	201	+ 192

Restitution comptable de l'exécution budgétaire de l'année 2023 pour le budget assainissement non collectif :

FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT
310 943,93 €	DÉPENSES	162 598,33 €
269 105,03 €	RECETTES	169 726,99 €
-41 838,90 €	RÉSULTATS	7 128,66 €

Les recettes d'exploitation :

2023	TOTAL
Recettes collectivité SPANC	107 638,38 €
Contrôles divers	64 240 €

La dette de la collectivité au 01^{er} Janvier 2024 :

Il n'y a pas d'emprunts sur ce budget.

A compter du 31 Décembre 2023, ce budget fusionnera avec le budget d'assainissement collectif pour former un seul et même budget « Assainissement ».

**ANNEXE I
FICHES TECHNIQUES
SERVICE EAU POTABLE**

CAPTAGE D'HÉRICOURT EN CAUX

CAPTAGE

- Arrêté DUP & autorisation de prélèvement du 03/11/1986
- Capacité technique : 3500m³/j
- Indice BSS : 00578X0007
- Fonctionnement moyen : 150 m³/j (selon turbidité)
- Secours possible : basculement sur forage en totalité
- Pilotage : AUCUN

Le captage est partiellement maintenu en activité afin de secourir les forages du champ captant lors des périodes de maintenance (remplacement de pompe de forage notamment) afin de garantir la quantité nécessaire à la production d'eau.

MÉTROLOGIE :

Équipement	Marque	Type / Référence
Turbidimètre	HACH LANGE	model SC200

EDF : pas d'électricité

TRAITEMENT : SANS

RÉSERVOIRS SOUS PRESSION :AUCUN

ANTENNISTES : SANS

ETAT GÉNÉRAL :

Chemin accès	Génie Civil	Clôture / Portail	Huisserie / Hydraulique	Porte(s)	Capot(s) / Ventilation(s)
RAS	RAS	AUCUNE	RAS	Simple non blindée/doublée	Absence rétention / chicane

INSUFFISANCES & RECOMMANDATIONS POUR LA collectivité :

PRIORITÉ 1 :

- Mise en place d'une clôture Vigipirate (>2m) sur le périmètre immédiat
- Mise en place d'une double porte pleine sur l'accès à la bache du captage
- Mise en place de capot Vigipirate pour la protection de la ressource sur les accès à l'eau avec charnières indégonnables, dôme de protection avec chicanes anti-effraction, ventilation avec tamis millimétrés, rétention (éviter l'injection de produit) et capoteurs d'intrusion

PRIORITÉ 2 :

- Mise en place d'un clapet de nez sur les canalisations de trop plein du captage

HISTORIQUE DES TRAVAUX MAJEURS RÉALISÉS :

2011	Réalisation et mise en service d'un champ captant et abandon du forage d'essai par
------	--

2012	la collectivité afin d'augmenter la capacité de production et suppléer au captage fortement turbide
2017 2022	Nettoyage du captage et des drains (CAUX CENTRAL) Mise en place d'une sonde de niveau dans le captage pour le suivi du niveau de nappe Mise en place d'une sonde de turbidité sur le captage.
2022	Mise en place d'un préleveur analyseur ammonium

FORAGE D'ESSAI D'HÉRICOURT EN CAUX

FORAGE

Arrêté DUP & autorisation de prélèvement du

Indice BSS : 00578X0060

Fonctionnement moyen : 24 h/j (selon débit) excès étant éliminé en trop plein du captage dans les cressonnières

Secours possible : basculement sur le captage ou sur le champ captant

Pilotage : Manuel (aucun pilotage, juste marche/arrêt)

ÉQUIPEMENTS ÉLECTROMÉCANIQUES :

Pompe	Marque	Type	Débit	Hau- teur	Puis- sance
P1			100 m ³ /h	15 m	

TÉLÉGESTION :AUCUNE

--	--	--	--

METROLOGIE :

Équipement	Marque	Type / Référence
AUCUN	/	/

EDF :

Tarif :	Bleu	PDL :	
---------	------	-------	--

TRAITEMENT : SANS

RÉSERVOIRS SOUS PRESSION :AUCUN

ANTENNISTES : SANS

ETAT GÉNÉRAL :

INSUFFISANCES & RECOMMANDATIONS POUR LA collectivité :

PRIORITÉ 1 :

Forage à déposer

PRIORITÉ 2 :

Canalisation de transfert du forage vers la microfiltration aérienne : Canalisation à supprimer

A voir pour rebouchage ou réutilisation en piézomètre (accès à sécuriser via capot Vigipirate et anti-intrusion comme accès à la ressource)

HISTORIQUE DES TRAVAUX MAJEURS RÉALISÉS :

2000	Mise en service
------	-----------------

- **SUPPRESSION À RÉALISER PAR LA COLLECTIVITÉ À L'OCCASION DE LA MISE EN SERVICE DU CHAMP CAPTANT AVEC MISE EN PLACE D'UNE OBTURATION TEMPORAIRE OU DÉFINITIVE SUR LA TÊTE DE FORAGE (À L'ARRÊT DEPUIS JUILLET 2014)**

CHAMPS CAPTANT D'HÉRICOURT EN CAUX (F1 & F2)**FORAGE**

Arrêté DUP & autorisation de prélèvement du 09/04/2015

Capacité technique : 120m³/h (F1) & 110m³/h (F2) & 4600m³/j

Indice BSS : 00578X0084 & 00578X0088

Niveau statique F1 : 9.40 m

Niveau dynamique : 10.80 m

Niveau statique F2 : 9.30 m

Niveau dynamique : 10.60 m

Fonctionnement moyen : F1 : 1450m³/j & F2 : 1750m³/j

Secours possible : basculement sur le captage et sur le forage d'essai

Pilotage : Niveau de la bêche d'eau brute usine

ÉQUIPEMENTS ÉLECTROMÉCANIQUES :

Pompe	Marque	Type	Débit	Hau- teur	Puis- sance
P1 (immergée)	KSB	UPA 200B-130/2a + UMA 150 D- 13/21	122 m ³ /h	22.8 1 m	10.5 kW
P2 (immergée)	KSB	UPA 200B-130/2a + UMA 150 D- 13/21	122 m ³ /h	22.8 1 m	10.5 kW
P3 (secours en caisse)	KSB	UPA 200B-130/2a + UMA 150 D- 13/21	122 m ³ /h	22.8 1 m	10.5 kW

TÉLÉGESTION :

Type :	SOFREL S550	Anti-intrusion :	<input checked="" type="checkbox"/> Opérationnelle
Liaison :	LP avec microfiltration	Historisation LERNE :	<input checked="" type="checkbox"/> Turbidité F1 et F2
			<input checked="" type="checkbox"/> Volume / Débit F1 et F2
			<input checked="" type="checkbox"/> Niveau forage F1 et F2

METROLOGIE :

Équipement	Marque	Type / Référence
Turbidimètre F1	HACH LANGE	ULTRATURB plus SC
Turbidimètre F2	HACH LANGE	ULTRATURB plus SC
Compteur AESN F1	ACTARIS	Woltex M DN150 20bars D09XK255233Y
Compteur AESN F2	ACTARIS	Woltex M DN150 20bars D09XK255282X

EDF :

Tarif :	Jaune	PDL :	0230063708323
---------	-------	-------	---------------

TRAITEMENT : SANS

RÉSERVOIRS SOUS PRESSION :

Marque	Type	Capacité (L)	N° Constructeur
CHARLATTE	Catégorie IV Type CHA8C PS : 10bars // PE : 15 bars	1000	1000RH1215

ANTENNISTES : SANS

ETAT GÉNÉRAL :

Chemin accès	Génie Civil	Clôture / Portail	Huissierie / Hydraulique	Porte(s)	Capot(s) / Ventilation(s)
RAS	RAS	Vigipirate > 2m Manque Lisse défensive	RAS	Simple non blindée/doublée	Absence rétention / chicane mais étanche

HISTORIQUE DES TRAVAUX MAJEURS REALISES :

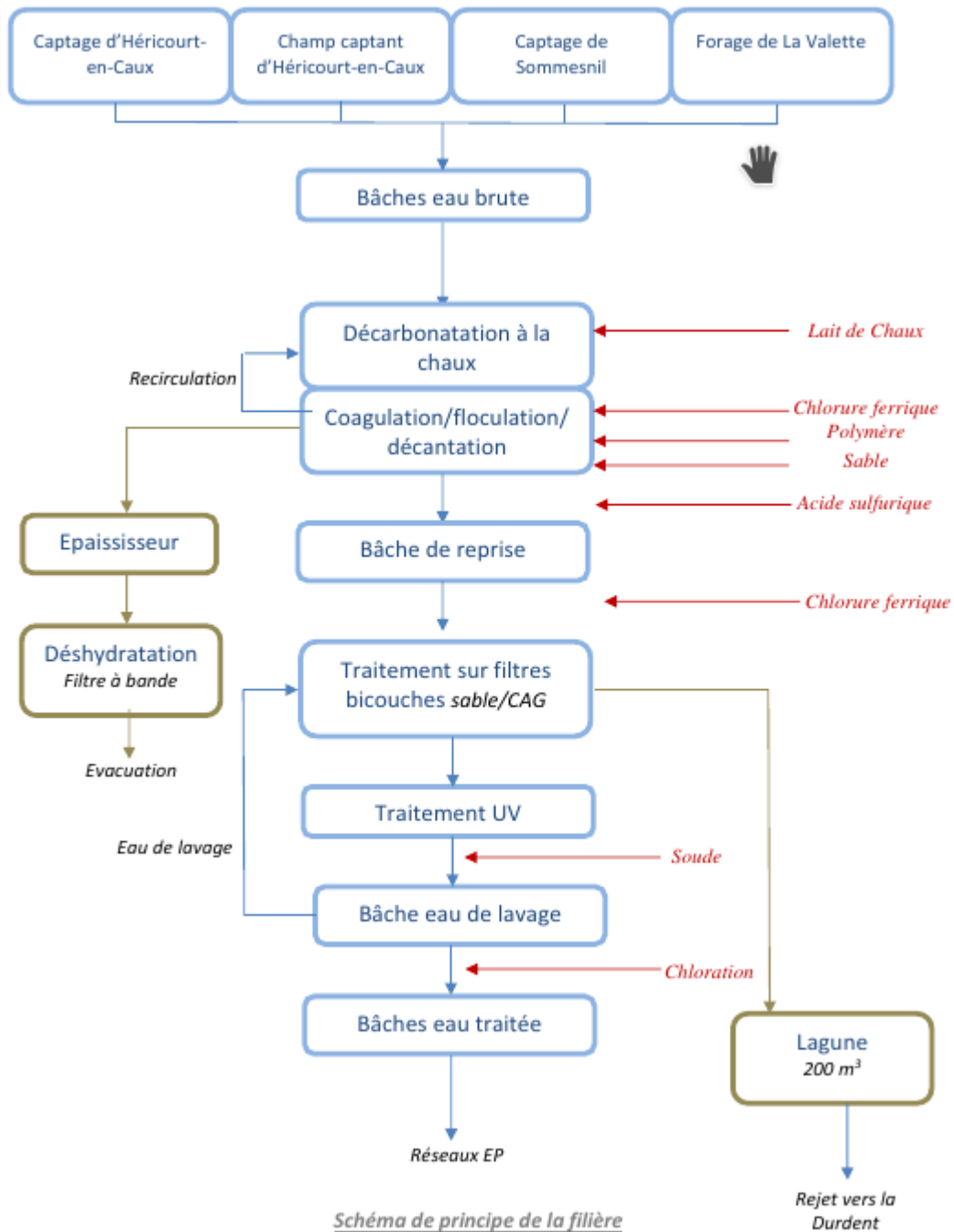
2009	Travaux de mise en service des 2 forages du champ captant
2010	Fin de chantier des nouveaux forages F1 + F2
2011	Mise en service
2012	Réalisation des clôtures du périmètre immédiat
2014	Suite à de nombreuses intrusions et casse de la clôture, mise en place d'une clôture électrique par le propriétaire du terrain des chevaux
2016	Remplacement du tamis 500µm en sortie de forage pour la protection des membranes Mise en place d'un piège à bulle pour réduire le problème de lecture de la turbidité sur les turbidimètres F1/F2 (la présence des bulles provoquent une hausse de la lecture de la turbidité non réelle)
2017	Mise en place d'échelle fixe pour accéder au forage F1 et au forage F2

Mise en place d'échelle fixe sur forages F1 et F2 (2017) :

2022 Remplacement des 2 ventouses du champ captant

USINE DE TRAITEMENT D'EAU POTABLE D'HÉRICOURT EN CAUX

Filière de traitement



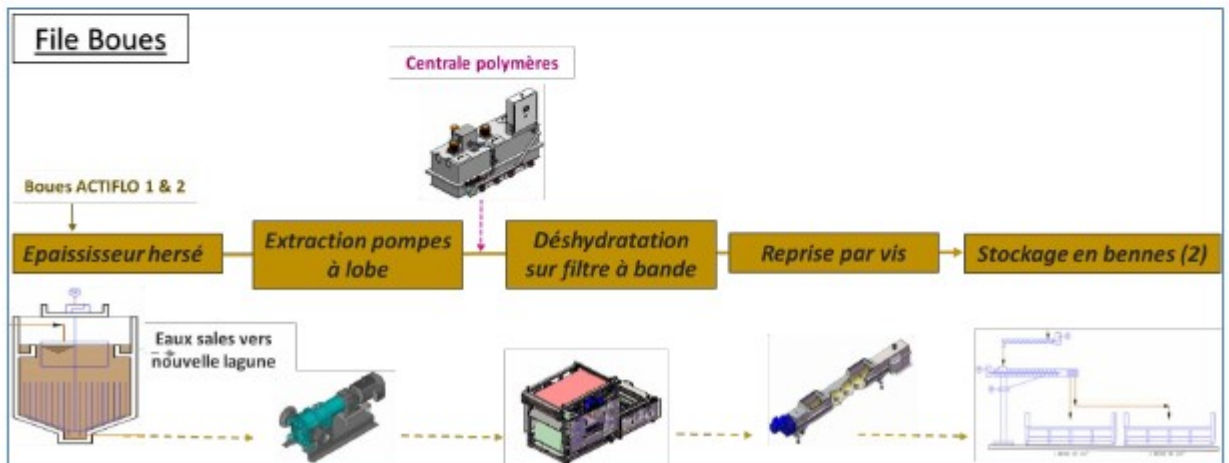
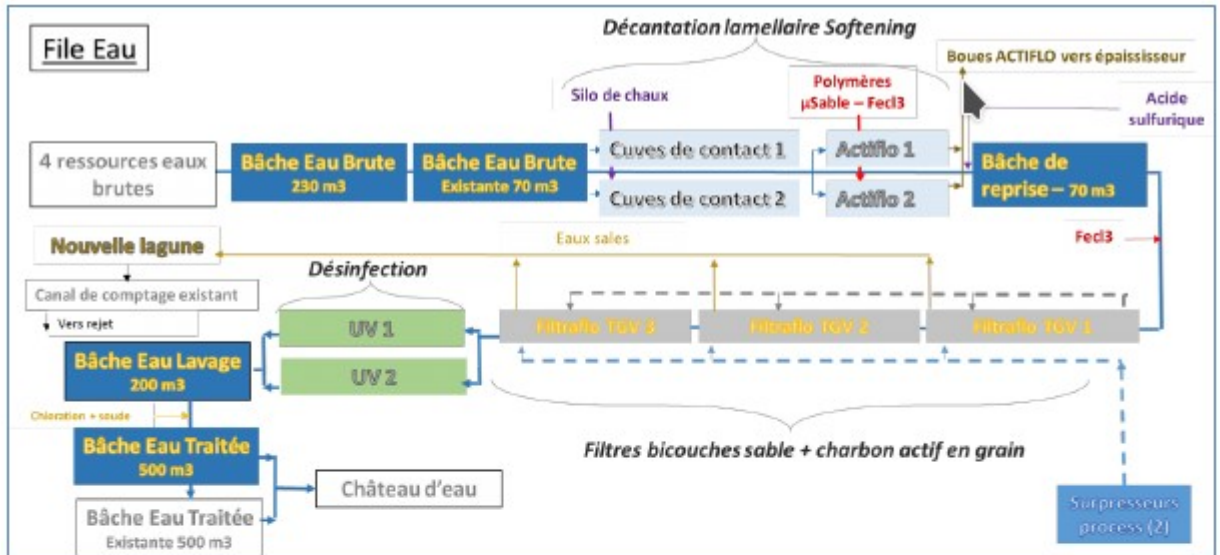
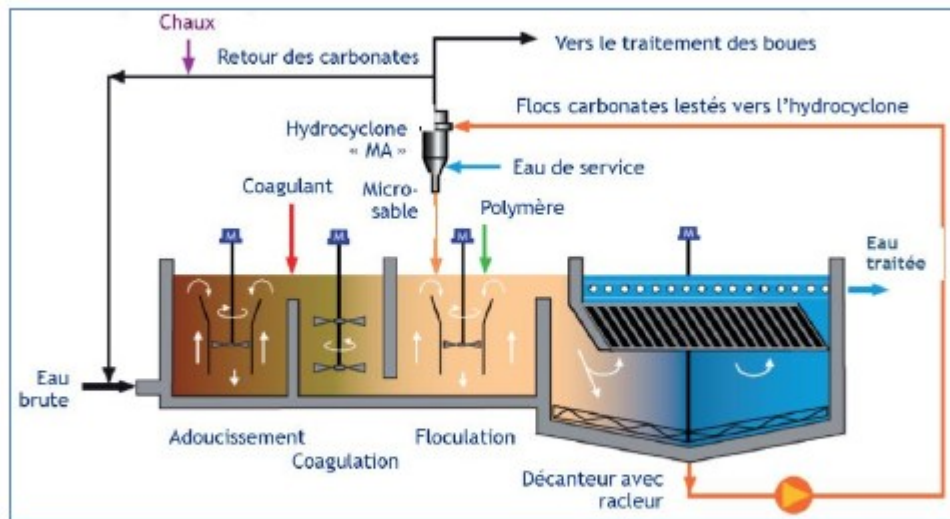


Schéma de principe Actiflo® Softening :



Ce procédé breveté, compact et flexible a déjà fait ses preuves pour des opérations aux phasages complexes. Il garantit l'élimination d'une forte turbidité de l'eau brute avec la décarbonatation, tout en fonctionnant à une vitesse au miroir proche de **55 m/h**.

RÉSERVOIR D'AUTRETOT

RÉSERVOIR SUR TOUR

Date de construction : 1950

Nombre de cuve : 1

Volume des cuves : 1500 m³

Revêtement : Résine

Sol : 148 // Radier : 176 // Trop plein : 183

Vidange : sur la route

Volume moyen journalier : 3050 m³/j

(Yvetot 1700m³/j et région 1350m³/j)

Autonomie en cas d'arrêt : 5 heures

Bypass : Oui

Pilotage :

- Sur niveau réservoir pour la microfiltration
- Horloge pour le forage de Roquefort

ÉQUIPEMENTS ÉLECTROMÉCANIQUES :AUCUN

TÉLÉGESTION :

Type :	SOFREL S550	Anti-intrusion :	<input checked="" type="checkbox"/> Opérationnelle
Liaison :	RTC	Historisation LERNE :	<input checked="" type="checkbox"/> Niveau
	LP avec usine traitement		<input checked="" type="checkbox"/> Volume / Débit

METROLOGIE :

Équipement	Marque	Type / Référence
Débitmètre vers Yvetot	ABB	DN200 Aquamaster / FER221200K1S4S2B1N1A5A6G5Y1
Débitmètre vers région Yvetot	ABB	DN150 Aquamaster / FER221150K1S42B1A1A3A6G5Y1 YEAR 2014

EDF : (Panneaux solaires)

Tarif :	PAS ELECTRICITE	PDL :	PAS ELECTRICITE
---------	-----------------	-------	-----------------

TRAITEMENT : SANS

ANTENNISTES : SANS

ETAT GÉNÉRAL :

Chemin accès	Génie Civil	Clôture / Portail	Huisserie / Hydraulique	Porte(s)	Capot(s) / Ventilation(s)
Aucun stationnement	Dégradation revêtement bétons	RAS (Vigipirate 2m) Manque Lisse défensive	RAS	Simple non blindée/doublée	RAS

HISTORIQUE DES TRAVAUX MAJEURS RÉALISÉS :

2006	Réfection interne et externe
2013	Renouvellement des panneaux solaires
2014	Réalisation par le syndicat d'un nouveau refoulement entre la microfiltration et le réservoir.
2014	Mise en place d'un compteur sur refoulement d'Yvetot dans l'enceinte du réservoir et suppression de l'ancien compteur situé sur la RD.
2016	Réparation de la clôture suite dégradation par l'agriculteur de la parcelle voisine
2017	Renouvellement de la serrure d'accès dans local en bas Mise en place d'un capteur intrusion sur la porte du cloisonnement (CAUX CENTRAL) Réalisation d'un cloisonnement de l'accès à l'eau avec système intrusion spécifique de façon à identifier rapidement si un accès à l'eau potable a eu lieu (CAUX CENTRAL)
2018	Renouvellement capot débitmètre Réparation de la porte suite dégradation du 19/11/2017 Rénovation armoire débitmètre
2019	Remplacement du pack de batteries sur panneau solaire

TRAVAUX DE RÉFECTION PRÉVUS EN 2025 GÉNIE CIVIL ET HYDRAULIQUE

FORAGE D'ENVRONVILLE / ROCQUEFORT

FORAGE

100% à l'arrêt, pas de volume mis en distribution.

Maintien des ouvrages.

- Date de construction : 1960
- Arrêté DUP & autorisation de prélèvement du 18/08/1985
- Capacité technique : 400m³/j
- Indice BRGM : 00754X0005
- Niveau statique : -2.23 m Niveau dynamique : - 3.83 m

Réseau Environville :

- Fonctionnement moyen : 400m³/j soit 6-7h/j en alternance vers réservoir Environville (si pas turbide)
- Autonomie en cas d'arrêt : 1.5jours
- Secours possible : Alimentation via Autretot (micro Héricourt)
- Pilotage : Niveau réservoir 3.60→4.10m

ÉQUIPEMENTS ÉLECTROMÉCANIQUES :

Pompe	Marque	Type	Débit	Hau- teur	Puis- sance
P1 Environville	KSB	UPA 200-14/7 + UMA 150D 30/21	60 m ³ /h	118 m	29 kW
P2 Environville	KSB	UPA 200-14/7 + UMA 150D 30/21	60 m ³ /h	118 m	29 kW
P1 Rocquefort	KSB		86 m ³ /h	125 m	
P2 Rocquefort	KSB		87 m ³ /h	127 m	
Pompe Turbidi- mètre	Grundfos	MSA 402 PROD.NO. 79192003	3 m ³ /h	40m	0.55 kW

TÉLÉGESTION (ENVRONVILLE):

Type :	SOFREL S550	Anti-intrusion :	<input checked="" type="checkbox"/> Opérationnelle
Liaison :	RTC	Historisation LERNE :	<input checked="" type="checkbox"/> Turbidité
			<input checked="" type="checkbox"/> Chlore
			<input checked="" type="checkbox"/> Volume / Débit

TÉLÉGESTION (ROCQUEFORT):

Type :	SOFREL S550	Anti-intrusion :	<input checked="" type="checkbox"/> Opérationnelle
Liaison :	RTC	Historisation LERNE :	<input checked="" type="checkbox"/> Turbidité
			<input checked="" type="checkbox"/> Chlore

		<input checked="" type="checkbox"/> Volume / Débit
--	--	--

METROLOGIE :

Équipement	Marque	Type
Turbidimètre Environville	CIFEC	TI
Compteur AESN Environville	SAPOMPEL	WPMFD DN100 56214736
Analyseur de chlore Environville	PROMINENT	DULCOMETER
Compteur AESN Rocquefort	ITRON	Woltex M DN150 20bars D11XK064811
Analyseur de chlore Rocquefort	PROMINENT	DULCOMETER

EDF :

Tarif :	Vert (Environville)	PDL :	0230063705765
Tarif :	Vert (Rocquefort)	PDL :	0230063701295

TRAITEMENT :

Chloration au chlore gazeux en crépine (stockage 2 bouteilles de chlore 49kg pour la station d'Environville et celle de Rocquefort) avec inverseur

RÉSERVOIRS SOUS PRESSION :

Marque	Type	Capacité (L)	N° Constructeur
CHAR-LATTE	Catégorie IV Type CHA 2C / horizontal PS 16bars // PE 24bars (réseau Environville)	500	500RH473
CHAR-LATTE	Catégorie IV Type CHA 6B / verticale / (n°1) PS 25bars // PE 37.5bars (réseau Rocquefort)	750	750VL177
CHAR-LATTE	Catégorie IV Type CHA 6B / verticale / (n°2) PS 25bars // PE 37.5bars (réseau Rocquefort)	750	750VL216

ANTENNISTES : SANS

ETAT GÉNÉRAL :

Chemin accés	Génie Civil	Clôture / Portail	Huisserie / Hydraulique	Porte(s)	Capot(s) / Ventilation(s)
Peu praticable	Dégradation revêtement bétons	RAS (Vigipirate 2m)	RAS	Simple non blindée/doublée	RAS

RÉSERVOIR DE DOUDEVILLE

RÉSERVOIR SUR TOUR AVEC REPRISE ET BACHE ENTERRÉE

- Nombre de cuve : 2 (tour + bache) Volume des cuves : 2+400 m³
- Volume moyen journalier : 250 m³/j
- Autonomie en cas d'arrêt : 1 jour
- Secours possible : Interconnexion Région de Doudeville en cas de turbidité.
- Pilotage : SAEP d'Héricourt Nord, Secours par Région de Doudeville en période de turbidité

ÉQUIPEMENTS ÉLECTROMÉCANIQUES :

Pompe	Marque	Type	Débit	Hau- teur	Puis- sance
1	KSB	ETABLOC GN 040 160/552 G11	25 (20 réel)	30	5.5
2	KSB	ETABLOC GN 040 160/552 G11	25 (20 réel)	30	5.5

TÉLÉGESTION :

Type :	SOFREL S550	Anti-intrusion :	<input checked="" type="checkbox"/> Opérationnelle
Liaison :	ADSL - GPRS	Historisation LERNE :	<input checked="" type="checkbox"/> Niveau réservoir tour
			<input checked="" type="checkbox"/> Chlore
			<input checked="" type="checkbox"/> Volume / Débit

METROLOGIE :

Équipement	Marque	Type
Analyseur de chlore	PROMINENT	DULCOMETER
Débitmètre	ABB	MAGMASTER

EDF :

Tarif :	Bleu	PDL :	02355282195066
---------	------	-------	----------------

TRAITEMENT :

Chloration au chlore gazeux dans la bache (stockage 2 bouteilles de chlore 49kg) avec inverseur

RÉSERVOIRS SOUS PRESSION :

Marque	Type	Capacité (L)	N° Constructeur
AUCUN	/	/	/

ANTENNISTES : SANS

ETAT GÉNÉRAL :

Chemin accès	Génie Civil	Clôture / Portail	Huisserie / Hydraulique	Porte(s)	Capot(s) / Ventilation(s)
RAS	RAS	RAS (Vigipirate 2m) Manque Lisse défensive	Réfection à prévoir (hydraulique...)	Simple non blindée/doublée	RAS

HISTORIQUE DES TRAVAUX MAJEURS RÉALISÉS :

2013	Renouvellement de la télégestion
2014	Renouvellement de la clôture autour du périmètre avec passage en Vigipirate (>2m)
2015	Mise en place d'un analyseur de chlore Renouvellement du compteur par un débitmètre Mise en place d'une chloration à la place d'une javellisation (chloromètres, inverseur, armoire de chlore,...)
2016	Mise en place d'anti-intrusion sur la porte d'accès du réservoir Renouvellement hydraulique refoulement et trop plein Renouvellement vanne de vidange Renouvellement 3 trappes compteurs remplacées par des trappes plus légères Renouvellement trappes à côtés de l'ex javellisation
2017	Renouvellement de la crépine de distribution dans la cuve sur tour
2022	Renouvellement de la tuyauterie au niveau des pompes de refoulement

SURPRESSEUR DE SAINTE MARIE DES CHAMPS

SURPRESSEUR AVEC BÂCHE ENTERRÉE

- Date de construction : 1985
- Nombre de cuve : 1 Volume des cuves : 500 m³
- Revêtement : Béton (Sol : 146m, radier 141m, trop plein 145m)

- Volume moyen journalier : 430m³/j
- Secours possible / Autonomie : Bypass et alimentation basse pression

- Pilotage :
 - o Remplissage par robinet flotteur
 - o Fonctionnement sur pressostat (env. 4.6bars)

ÉQUIPEMENTS ÉLECTROMÉCANIQUES :

Pompe	Marque	Type	Débit	Hau- teur	Puis- sance
1	KSB	ETANORM 065-040-200	30	59	
2	ABS	NR 65 40 20 Type 99880	28	59	
3	ABS	NR 65 40 Type 89551	28	59	

TÉLÉGESTION :

Type :	SOFREL S550	Anti-intrusion :	<input checked="" type="checkbox"/> Opérationnelle
Liaison :	ADSL - GPRS	Historisation LERNE :	<input checked="" type="checkbox"/> Niveau bâche
			<input checked="" type="checkbox"/> Pression refoulement
			<input checked="" type="checkbox"/> Débits / volumes

METROLOGIE :

Équipement	Marque	Type
Débitmètre entrée bâche	ABB	MAGMASTER
Débitmètre sortie bâche	ABB	MAGMASTER

EDF : 2nd armoire en secours en cas de défaillance sur la principale

Tarif :	Bleu	PDL :	02366859619080
---------	------	-------	----------------

TRAITEMENT : SANS

RÉSERVOIRS SOUS PRESSION :

Marque	Type	Capacité (L)	N° Constructeur
CHAR-LATTE	HYDROFORT catégorie IV Type CHA4B PS 10bars // PE 15bars	750	750VL1344
CHAR-LATTE	HYDROFORT catégorie IV Type CHA7B PS 10bars // PE 15bars	1500	1500VL1176

ANTENNISTES : SANS

ETAT GÉNÉRAL :

Chemin accès	Génie Civil	Clôture / Portail	Huissierie / Hydraulique	Porte(s)	Capot(s) / Ventilation(s)
RAS	RAS	Vigipirate > 2m Manque Lisse défensive	RAS	Sans Objet	Absence rétention / chicane

HISTORIQUE DES TRAVAUX MAJEURS RÉALISÉS :

2007	Rénovation de l'accouplement de la pompe de surpression n° 2 Rénovation de la pompe de surpression n° 3 Renouvellement du radiateur 1500W suite inondation du site
2008	Renouvellement d'un moteur de pompe
2011	Mise en place d'un débitmètre en entrée surpresseur Mise en place d'un débitmètre sur le réseau surpressé Mise en place d'une télégestion, de capteurs anti-intrusion et d'une sonde de niveau dans la cuve
2013	Renouvellement du moteur et la pompe n°1 Renouvellement de la pompe vide cave
2014	Renouvellement de la clôture autour du périmètre avec passage en Vigipirate (>2m) Rénovation des pompes n°2 et n°3 Renouvellement de l'anti bélier 100-11101 Renouvellement de l'anti bélier 2000-9581
2016	Réparation de la clôture suite à la chute d'un arbre
2017	Réparation de la clôture suite à la dégradation par un agriculteur de la parcelle voisine Mise en place d'une crosse pour faciliter l'accès du local enterré
2018	Pose de deux vannes électriques par Sturno par le syndicat
2019	Renouvellement armoire électrique Renouvellement variateurs de fréquence

Renouvellement des 2 anti-béliers et de la clôture (2014) :

SURPRESSEUR D'ALLOUVILLE BELLEFOSSE

SURPRESSEUR AVEC BACHE ENTERRÉE

- Nombre de cuve : 1 Volume des cuves : 350 m³
- Vidange : sur la route
- Volume moyen journalier : 150m³/j et environ 300m³/j avec le surpresseur complémentaire du fonds des mares
- Autonomie en cas d'arrêt : 1-2jours
- Secours possible : Surpresseur Fond des Mares (sur horloge)
- Pilotage :
 - o Remplissage par vanne électrique entre 23h et 6h
 - o Fonctionnement sur sonde de pression 3-5bars

ÉQUIPEMENTS ÉLECTROMÉCANIQUES :

Pompe	Marque	Type	Débit	Hau- teur	Puis- sance
1	CAPRARI	HVU35/2CD	21.6 - 50.4	77 - 48.5	11
2	CAPRARI	HVU35/2CD	21.6 - 50.4	77 - 48.5	11
Vide cave					

TÉLÉGESTION :

Type :	SOFREL S550	Anti-intrusion :	<input checked="" type="checkbox"/> Opérationnelle
Liaison :	ADSL - GPRS	Historisation LERNE :	<input checked="" type="checkbox"/> Niveau bêche
			<input checked="" type="checkbox"/> Pression refoulement
			<input checked="" type="checkbox"/> Chlore

Afin de protéger le réseau amont (hameau Bosc à Bosc) solution transitoire adoptée : fonctionnement alterné entre la surpression du fonds des Mares (horloge) et le surpresseur d'Allouville Bellefosse (pression) :

- 6h-9h Surpresseur d'Allouville Bellefosse
- 9h-11h Surpresseur Fonds des Mares
- 11h-14h Surpresseur d'Allouville Bellefosse
- 14h-18h Surpresseur Fonds des Mares
- 18h-20h Surpresseur d'Allouville Bellefosse

METROLOGIE :

Équipement	Marque	Type
Analyseur de chlore	PROMINENT	DULCOMETER
Compteur entrée	ITRON	
Compteur sortie	ITRON	

EDF :

Tarif :	Bleu	PDL :	02321852373668
---------	------	-------	----------------

TRAITEMENT : SANS**GROUPE ÉLECTROGÈNE :**

Marque	Type	Puissance	N° série
OLYMPIAN	GEP30		

RÉSERVOIRS SOUS PRESSION :

Marque	Type	Capacité (L)	N° Constructeur
CHARLATTE	PS 10bars // PE 15bars	750	750-2198

ANTENNISTES : SANS**ETAT GÉNÉRAL :**

Chemin accès	Génie Civil	Clôture / Portail	Huisserie / Hydraulique	Porte(s)	Capot(s) / Ventilation(s)
RAS	RAS	RAS (Vigipirate 2m) Manque Lisse défensive	RAS	Sans Objet	Absence ré- tention / chi- cane

HISTORIQUE DES TRAVAUX MAJEURS REALISES :

2012	Renouvellement de la télégestion
2013	Renouvellement du variateur de la pompe P2
2014	Contrôle réglementaire : épreuve de requalification décennale de l'anti bélier 750-2198 Rénovation sur le groupe électrogène Renouvellement de la vessie de l'anti bélier 750-2198 Renouvellement de la clôture autour du périmètre avec passage en Vigipirate (>2m)
2015	Renouvellement de la pompe P1 Renouvellement sur le groupe électrogène du clapet protection pluie et du chargeur 12V Renouvellement sur le groupe électrogène suite aux dégradations (remplacement câble + batterie + rétention de batterie + serrures) Renouvellement du variateur de la pompe P1 Installation d'un analyseur de chlore
2018	Renouvellement pompe 2

RÉSERVOIR D'YVETOT**RÉSERVOIR SUR TOUR**

- Date de construction : 1955
- Nombre de cuve : 1
- Volume des cuves : 1500 m³
- Revêtement : Enduit
- Vidange : sur la route
- Volume moyen journalier : 1700 m³/j
- Autonomie en cas d'arrêt : 4 heures
- Bypass : oui

ÉQUIPEMENTS ÉLECTROMÉCANIQUES :

Pompe	Marque	Type	Débit	Hau- teur	Puis- sance
/	/	/	/	/	/

TÉLÉGESTION :

Type :	SOFREL S550	Anti-intrusion :	<input checked="" type="checkbox"/> Opérationnelle
Liaison :	ADSL - GPRS	Historisation LERNE :	<input checked="" type="checkbox"/> Niveau réservoir
			<input checked="" type="checkbox"/> Volume / Débit

METROLOGIE :

Équipement	Marque	Type
Débitmètre Turbidimètre	HACH	TU53 avec piège à bulles et débitmètre

EDF :

Tarif :	Bleu	PDL :	02366425443709
---------	------	-------	----------------

TRAITEMENT : SANS**RÉSERVOIRS SOUS PRESSION :**

Marque	Type	Capacité (L)	N° Constructeur
/	/	/	/

ANTENNISTES : SFR**ETAT GÉNÉRAL :**

Chemin accès	Génie Civil	Clôture / Portail	Huisserie / Hydraulique	Porte(s)	Capot(s) / Ventilation(s)
RAS	Dégradation (chute de béton)	RAS (Vigipirate 2m) Manque Lisse défensive	Dégradation	Simple non blindée/doublée	RAS

HISTORIQUE DES TRAVAUX MAJEURS REALISES :

2002	Réfection interne et externe Pose d'un filet anti-volatil par la ville.
2017	Rénovation sur les serrures d'accès au bâtiment (local technique)
2018	Modification de la vidange : écoulement directement vers le réseau d'eau pluviale
	Mise en place d'une vanne électrique (raccordement électrique en 2019) Pose d'un turbidimètre
2019	Renouvellement armoire électrique Mise en service du branchement triphasé

RÉSERVOIR DE CARVILLE POT DE FER

RÉSERVOIR SUR TOUR

Date de construction : 1955

Nombre de cuve : 2 Volume des cuves : 250 + 250 m³

Vidange : sur la route

Volume moyen journalier : 700 m³/j depuis usine Héricourt en Caux

Autonomie en cas d'arrêt : 12h

Secours possible : forage de Saint Pierre Benouville (syndicat de la région de Doudeville)

Bypass : OUI

Pilotage : Sur niveau réservoir via la sonde de niveau (3.3→4.4m)

ÉQUIPEMENTS ÉLECTROMÉCANIQUES :

Pompe	Marque	Type	Débit	Hauteur	Puissance
/	/	/	/	/	/

TÉLÉGESTION :

Type :	SOFREL BOX	Anti-intrusion :	<input checked="" type="checkbox"/> Opérationnelle
Liaison :	LP avec forage	Historisation LERNE :	<input checked="" type="checkbox"/> Niveau réservoir

MÉTROLOGIE :

Équipement	Marque	Type / Référence
Débitmètre	ABB	

EDF :

Tarif :	PAS ELECTRICITE	PDL :	PAS ELECTRICITE
---------	-----------------	-------	-----------------

TRAITEMENT : SANS

RÉSERVOIRS SOUS PRESSION :

Marque	Type	Capacité (L)	N° Constructeur
AUCUN	/	/	/

ANTENNISTES : SANS

ÉTAT GÉNÉRAL :

Chemin accès	Génie Civil	Clôture / Portail	Huissierie / Hydraulique	Porte(s)	Capot(s) / Ventilation(s)
RAS	RAS	RAS (Vigipirate 2m)	Réfection hydraulique	Simple non blindée/doublée	RAS

SURPRESSEUR D'HARCANVILLE (PROPRIÉTÉ VEOLIA)**SURPRESSEUR AVEC ASPIRATION SUR RÉSEAU**

Date de construction : 2013

Nombre de cuve : 0

Autonomie en cas d'arrêt : 0h

Secours possible : Alimentation en basse pression par by-pass

Pilotage : Sonde de pression (régulation à 4.6bars)

ÉQUIPEMENTS ÉLECTROMÉCANIQUES :

Pompe	Marque	Type	Débit	Haut eur	Puiss ance
P1	SALMSON	Multi-V403-OSE-T4/2-2G/MOD/B	3.0 m ³ /h	46 m	1.4 kW
P2	SALMSON	Multi-V403-OSE-T4/2-2G/MOD/B	3.0 m ³ /h	46 m	1.4 kW

TÉLÉGESTION :

Type :	SOFREL S530	Anti-intrusion :	<input checked="" type="checkbox"/> Opérationnelle
Liaison :	GSM	Historisation LERNE :	<input checked="" type="checkbox"/> Pression réseau

MÉTROLOGIE :

Équipement	Marque	Type
AUCUN	/	/

EDF :

Tarif :	Bleu	PDL :	
---------	------	-------	--

TRAITEMENT : SANS**RÉSERVOIRS SOUS PRESSION :**

Marque	Type	Capacité (L)	N° Constructeur
SALMSON	PE 14.3bars // PS 10bars (2013)	50	66307

ANTENNISTES : SANS**ÉTAT GÉNÉRAL :**

Chemin accès	Génie Civil	Clôture / Portail	Huissierie / Hydraulique	Porte(s)	Capot(s) / Ventilation(s)
RAS	RAS	AUCUNE	RAS		

INSUFFISANCES & RECOMMANDATIONS POUR LA COLLECTIVITÉ :

HISTORIQUE DES TRAVAUX MAJEURS RÉALISÉS :

2013	Mise en service du surpresseur
2019	Remplacement carte contrôle pompes

CAPTAGE DE SOMMESNIL

CAPTAGE

Date de construction : 1946

Arrêté DUP & autorisation de prélèvement dû (*en cours*)

Capacité technique : 500 000m³/an & Q_{max}= 100m³/h selon avis hydrogéologue de septembre 2010

Indice BSS : 00578X0006

Niveau statique : -1.6m niveau dynamique : -2.0m

Profondeur : 18m // Diamètre du puits : 1.40 m : pompage indirecte via une galerie drainante de la source (sans rabattement de nappe) (1938)

Vers microfiltration Héricourt en Caux :

Fonctionnement moyen : 650 m³/j soit 11h/j en alternance

Pilotage : Sur niveau bêche eau brute microfiltration

Héricourt en Caux & consigne de volume journalier

Vers réservoir de Cleuville :

Fonctionnement moyen : 640 m³/j soit 13h/j en alternance

Autonomie en cas d'arrêt : 20h

Secours possible : AUCUN

Pilotage :

- Sur niveau réservoir via la sonde de niveau (4.0 → 4.5m)

- Horloge et arrêt surpression

ÉQUIPEMENTS ÉLECTROMÉCANIQUES :

Pompe	Marque	Type	Débit	Haut eur	Puiss ance
P1 vers Cleuville	KSB	MTCV65/3-5.1/1267	50 m ³ /h	125 m	30 kW
P2 vers Cleuville	KSB	IRIS50-5V/30	50 m ³ /h	125 m	30 kW
P1 vers Héricourt micro	KSB	ETB 100-80-315	90 m ³ /h	34 m	15 kW
P2 vers Héricourt micro	KSB	ETB 100-80-315	90 m ³ /h	34 m	15 kW

TÉLÉGESTION :

Type :	SOFREL S550	Anti-intrusion :	<input checked="" type="checkbox"/> Opérationnelle
Liaison :	ADSL - GPRS	Historisation LERNE :	<input checked="" type="checkbox"/> Turbidité
			<input checked="" type="checkbox"/> Chlore <input checked="" type="checkbox"/> Volume / débit

MÉTROLOGIE :

Équipement	Marque	Type
Compteur AESN vers Cleuville	ACTARIS	ITRON Woltex M DN100 I17MI033209R
Compteur AESN vers Héricourt	ACTARIS	ITRON Woltex M DN100 I16MI091471Q
Débitmètre Héricourt→Cleuville	SIEMENS	
Débitmètre Héricourt→Carville	SIEMENS	
Analyseur de chlore	PROMINENT	DULCOMETER
Turbidimètre Eau Brute	HACH LANGE	Solitax
Turbidimètre Eau Traitée	HACH	TU53

EDF :

Tarif :	Vert	PDL :	30000230687397
---------	------	-------	----------------

TRAITEMENT : SANS (Eau traitée venant d'Héricourt au refoulement vers Carville)

RÉSERVOIRS SOUS PRESSION :

Marque	Type	Capacité (L)	N° Constructeur
CHARLAT TE	Catégorie IV Type CHA2A PS 16 bars // PE 24bars	300	300VF3302
CHARLAT TE	HYDROCHOC catégorie IV Type CHA2A PS 16bars // PE 24bars	200	200VF2861

ANTENNISTES : SANS

ÉTAT GÉNÉRAL :

Chemin accès	Génie Civil	Clôture / Portail	Huissierie / Hydraulique	Porte(s)	Capot(s) / Ventilation(s)
RAS	Qq infiltrations	AUCUNE	RAS	RAS (doublées)	Absence rétention / chicane

HISTORIQUE DES TRAVAUX MAJEURS REALISES :

2008	Renouvellement des portes de la station de pompage
2012	Renouvellement de la télégestion et mise en place de l'anti-intrusion (détecteur de mouvement à l'intérieur de la station)
2013	Mise en place d'un capteur sur l'accès par le puits dans le bois
2016	Renouvellement de la porte d'accès au site

	Réalisation d'un massif béton sur le capot en haut du captage pour faciliter les interventions d'entretien Mise en place d'un capteur d'intrusion sur le capot du captage
2017	Inspection caméra par le syndicat du captage Renouvellement capot d'accès Mise en place de barre antichute sur le capot d'accès Renouvellement armoire électrique Mise en place d'une double porte Mise en place d'une sonde de niveau dans le captage Remplacement des caillebotis d'accès au puit (CAUX CENTRAL)
2018	Nettoyage / curage des galeries du forage (CAUX CENTRAL)
2021	Renouvellement de la tuyauterie des pompes de refoulement

Vers Cleuille :

2009	Renouvellement du compteur de production Ø 100 (AESN)
2015	Renouvellement anti bélier
2017	Renouvellement compteur AESN et pose stabilisateur écoulement Renouvellement hydrauliquement (passage en inox), vannes et clapets refoulement pompe vers Cleuille Renouvellement capot d'accès

Vers Héricourt Nord :

2012	Renouvellement du turbidimètre
2013	Rénovation de la pompe n°1
2014	Renouvellement de l'anti-bélier Rénovation de la pompe n°2 Renouvellement du compteur AESN avec mise en place d'un stabilisateur d'écoulement
2015	Renouvellement crépines d'aspiration des pompes Mise en place d'un analyseur de chlore
2016	Renouvellement du moteur de la pompe P1 HN
2017	Rénovation du chloromètre
2019	Mise en service d'un turbidimètre Eau Traitée (Venant d'Héricourt)
2021	Renouvellement de la tuyauterie des pompes de refoulement

Renouvellement de l'anti bélier et du compteur AESN (2014) :

RÉSERVOIR DE CLEUVILLE

RÉSERVOIR SUR TOUR AVEC UNITÉ DE TRAITEMENT DE LA TURBIDITÉ

- Date de construction : 1946
- Nombre de cuve : 2
- Volume des cuves : 315 + 315 m³
- Revêtement : Résine
- Sol = 131 m NGF / radier = 162.8 m NGF / TP = 168.8 m NGF
- Vidange : sur la route
- Volume moyen journalier : 640m³/j
- Autonomie en cas d'arrêt : 0.5-1 jour 09 avril 2015
- Secours possible : NON
- Bypass : NON
- Pilotage :
 - o Sur niveau réservoir via la sonde de niveau (4.0 → 4.5m)
 - o Horloge et arrêt surpression

ÉQUIPEMENTS ÉLECTROMÉCANIQUES :

Pompe	Marque	Type	Débit	Hau- teur	Puis- sance
Pompe doseuse PAX	PRO- MINENT		2.1 L/h	160 m	0.017 kW
Pompe Chlore	GRUND- FOS				

TÉLÉGESTION :

Type :	SOFREL S550	Anti-intrusion :	<input checked="" type="checkbox"/> Opérationnelle
Liaison :	GPRS	Historisation LERNE :	<input checked="" type="checkbox"/> Niveau réservoir
			<input checked="" type="checkbox"/> Débit distribution
			<input checked="" type="checkbox"/> Turbidité EB
			<input checked="" type="checkbox"/> Turbidité ET
			<input checked="" type="checkbox"/> Chlore

METROLOGIE :

Équipement	Marque	Type
Turbidimètre (eau traitée)	ABB	4690
Turbidimètre (eau brute)	HACH LANGE	Solitax
Analyseur de chlore	PROMINENT	DULCOMETER
Débitmètre	KROHNE	Sonde insertion sortie réservoir DWM2000
Compteur filtre 1	SENSUS	DN80
Compteur filtre 2	SENSUS	DN80
Débitmètre eau de lavage	ABB	

EDF :

Tarif :	Bleu	PDL :	2346309695114
---------	------	-------	---------------

TRAITEMENT :**Turbidité par filtration sur sable et anthracite**

- Pilotage : sur niveau de demande du réservoir
- Flocculation : Injection d'un flocculant en ligne avec passage sur mélangeur statique (chicanes)
- Filtration : 2 ballons de 25 m³/h chacune
 Vitesse de filtration : 7,6 m/h (recommandations pour bi couche : 6 à 8 m/h)
 Hauteur de matériaux : 1.20 m (sable : 0.8 m + anthracite : 0.40 m)
 Fonctionnement en // soit une production de 50 m³/h
 Perte de charge d'un filtre : 0.1 bar. Filtre à laver si > 0.5 bar
 Lavage : automatisé sur lancement manuel par l'agent (durée de lavage environ 45 mn)
 Volume process : 20 m³ / lavage / ballon.
 1 lavage toute les 2 à 3 semaines en temps normal, soit environ 700 à 1000 m³ /an
 Pilotage : Par automate Schneider télémécanique et console Magelis
- Capacité de traitement : Si Eaux Brutes < 40 NFU => Eaux traitées < 0.5 NFU
 Si Eaux Brutes > 40 NFU => Eaux traitées > 0.5 NFU
 Si **Eaux Brutes > 100 NFU => Eaux traitées < 2 NFU non garantie**

Désinfection au chlore gazeux par surpression avec inverseur de bte de chlore

RÉSERVOIRS SOUS PRESSION :

Marque	Type	Capacité (L)	N° Constructeur
AUCUN	/	/	/

ANTENNISTES : SANS**ETAT GÉNÉRAL :**

Chemin accès	Génie Civil	Clôture / Portail	Huisserie / Hydraulique	Porte(s)	Capot(s) / Ventilation(s)
RAS	Dégradation (chute bloc)	RAS (Vigipirate 2m) Manque Lisse défensive	Réfection hydraulique	Simple non blindée/doublée	RAS

HISTORIQUE DES TRAVAUX MAJEURS REALISES :

UMT	
2011	Une période de turbidité n'a pu être gérée par l'unité de traitement des sables fin 2011. Ceci a généré une crise de non potabilité de l'eau produite au cours de laquelle près de 20 000 bouteilles d'eau ont été distribuées par Veolia. Un audit du site par la direction technique régionale de Veolia a également été mis en œuvre.
2012	Renouvellement de la télégestion (passage à SOFREL S550)
2013	Renouvellements de certaines électrovannes 6 en DN80 et 2 DN125 Renouvellement du débitmètre d'eau de lavage sur UMT
2014	Renouvellement des diaphragmes Renouvellement du turbidimètre Réparation de la géomembrane de la lagune
2015	Mise en place d'un inverseur de bte de chlore Mise en place d'un analyseur de chlore Renouvellement d'une vanne électrique sur l'UMT
2016	Renouvellement d'une vanne électrique sur l'UMT
2017	Mise en place d'un escalier pour accéder à la lagune avec rambardes Mise en place de capteur d'intrusion Remplacement des 2 compteurs sur les 2 filtres UMT
Réservoir	
2000	Réfection complète réalisée : peinture extérieure, étanchéité du dôme et des cuves, métallerie, huisserie
2012	Mise en place d'un débitmètre sur la distribution
2015	Modification hydraulique sur la vidange : envoi vers la lagune au lieu de la route pour éviter accident de circulation ou inondations des parcelles à proximité lors du lavage du réservoir ou en cas de débordement Mise en place d'un 2 nd capteur intrusion pour accès au 2 nd palier (en plus du déjà existant sur la porte)
2017	Renouvellement des rambardes du bas jusqu'au haut du réservoir au niveau des paliers
2020	Renouvellement Vanne de cuve, vannes refoulement, robinetterie, rambarde escalier.

RÉSERVOIR DE SOMMESNIL BS

RÉSERVOIR SEMI-ENTERRÉ

- Date de construction : 1946
- Nombre de cuve : 2 Volume des cuves : 50 + 50 m³
- Revêtement : Béton
- Sol = 105 m NGF / radier = 105 m NGF / TP = 107.5 m NGF
- Vidange : dans les bois
- Volume moyen journalier : 100 m³/j
- Pilotage : Robinet flotteur

ÉQUIPEMENTS ÉLECTROMÉCANIQUES :

Pompe	Marque	Type	Débit	Hau- teur	Puis- sance
/	/	/	/	/	/

TÉLÉGESTION :

Type :	Ligne pilote avec le réservoir de Cleu-ville	Anti-intrusion :	<input checked="" type="checkbox"/> Opérationnelle
--------	--	------------------	--

METROLOGIE :

Équipement	Marque	Type / Référence
Débitmètre		

EDF :

Tarif :	PAS ELECTRICITE	PDL :	PAS ELECTRICITE
---------	-----------------	-------	-----------------

TRAITEMENT : SANS

RÉSERVOIRS SOUS PRESSION :

Marque	Type	Capacité (L)	N° Constructeur
AUCUN	/	/	/

ANTENNISTES : SANS

ETAT GÉNÉRAL :

Chemin ac- cès	Génie Civil	Clôture / Por- tail	Huisserie / Hydraulique	Porte(s)	Capot(s) / Ventilation(s)
Très difficile	RAS	AUCUNE	Réfection à prévoir	RAS (accès vannes)	Absence ré- tention / chi- cane

HISTORIQUE DES TRAVAUX MAJEURS REALISES :

2014	Renouvellement des vannes de vidange
2016	Renouvellement du robinet flotteur Mise en place de capteurs d'intrusion sur capots et porte Renouvellement vanne de vidange et réparation de la 2 nd
2017	Crosse amovible sur l'échelle Soudures des charnières et changement de serrure

RÉSERVOIR DE NORMANVILLE**RÉSERVOIR SUR TOUR**

Date de construction : 1960

Nombre de cuve : 1

Volume des cuves : 200 m³

Revêtement : Béton

Sol = 136 m NGF / radier = 150.5 m NGF / TP = 155.5 m NGF

Bypass : OUI

Volume moyen journalier : 50 m³/j**ÉQUIPEMENTS ÉLECTROMÉCANIQUES :**

Pompe	Marque	Type	Débit	Hauteur	Puissance
Pompe chlore	SALMSON	MULTI V204 OSE M2 / B			0.75

TÉLÉGESTION :

Type :	SOFREL S550	Anti-intrusion :	<input checked="" type="checkbox"/> Opérationnelle
Liaison :	ADSL - GPRS	Historisation LERNE :	<input checked="" type="checkbox"/> Niveau réservoir
			<input checked="" type="checkbox"/> Débit distribution
			<input checked="" type="checkbox"/> Chlore

MÉTROLOGIE :

Équipement	Marque	Type
Analyseur de chlore	CIFEC	AM10
Débitmètre	KROHNE	

EDF :

Tarif :	Bleu	PDL :	02332127290729
---------	------	-------	----------------

TRAITEMENT : SANS**RÉSERVOIRS SOUS PRESSION :**

Marque	Type	Capacité (L)	N° Constructeur
AUCUN	/	/	/

ANTENNISTES : SANS

ÉTAT GÉNÉRAL :

Chemin accès	Génie Civil	Clôture / Portail	Huisserie / Hydraulique	Porte(s)	Capot(s) / Ventilation(s)
RAS	RAS	RAS (Vigipirate 2m)	RAS	Simple non blindée/doubl ée	RAS

HISTORIQUE DES TRAVAUX MAJEURS RÉALISÉS :

2008	Pose d'une vanne sur vidange
2009	Renouvellement de la porte du réservoir Renouvellement du capot sur le dôme du réservoir
2011	Réfection du réservoir étanchéité et reprise d'enduit par la collectivité Mise en place dans le cadre d'une sectorisation d'un débitmètre en sorte du réservoir (non opérationnel)
2014- 2015	Réhabilitation complète du réservoir (mise en place garde-corps, crinoline, rambarde, ...) Mise en place d'un compteur sur la distribution Mise en place d'une clôture Vigipirate Mise en place d'une rechloration avec pompe, armoire de chlore, chloromètres, inverseur,...
2017	Renouvellement de l'armoire de chlore (dégradation importante suite à des vents violents)

ANNEXE II
FICHES TECHNIQUES
SERVICE ASSAINISSEMENT

Ouvrage STEP d'Yvetot

Station D'Yvetot :

CARACTÉRISTIQUES – EQUIPEMENTS EXISTANTS

Arrêté préfectoral : 17/04/1997

Récépissé d'épandage : 03/10/2000

MES : 30 mg/l DCO : 90 mg/l DBO5 : 30 mg/l NGL : 20 mg/l NTK : 10 mg/l

Capacité : 22 000 EH , 3740 m3/j (DTG)

Charge actuelle :

Communes desservies :

- ✓ Yvetot : 6094 brt (2019)
- ✓ Valliquerville : 286 brt (2019)
- ✓ Baons le compte : 134 brt (2019)
- ✓ St Clair les Monts : 187 brt (2019)
- ✓ Auzebosc : 339 brt (2019)
- ✓ Sainte Marie des Champs : 743 brt (2019)
- ✓ Ectot les Baons : 134 brt (2019)
- ✓ Bois Himont : 134 brt (2019)
- ✓ Touffreville la Corbeline : 218 brt (2019)
- ✓ Ecalles Alix : 13 brt (2019)

Total : 8282 brt, soit une charge de : **22 000 EH**

Moyenne jour temps sec : 1850 m3/j.

TRAVAUX RÉALISÉS

Par la collectivité :

2009

Filière boues - la fiabilisation est nécessaire :

Bâche intermédiaire d'alimentation des centrifugeuses : remplissage par les pompes d'extraction de boues à automatiser sur niveau de remplissage de la bâche avec modification de l'automate.

Asservissement de la recirculation sur le débit d'entrée : l'objectif est de limiter l'impact des à-coups hydrauliques par accompagnement de la recirculation (mise en place de variateur sur les pompes de recirculation, modification de l'automate). Cet aménagement a permis d'améliorer la qualité des boues extraites (matières sèches sur boues extraites est passée de 7g/l à environ 13g/l) et a également eu pour conséquence une meilleure maîtrise du taux de boues dans le bassin d'aération (passage de 7g/l à 5g/l).

Aération du local Surpresseur :

Décembre 2008 : Etude aéraulique : le dimensionnement de l'entrée d'air est insuffisant. La mise en place d'une 2^e amenée d'air a permis de fiabiliser le fonctionnement et pérenniser les équipements (faible montée en température du local d'où un meilleur refroidissement des surpresseurs). Prise d'air extérieure pour chaque surpresseur.

Bassin tampon :

Eviter de surcharger la filière par temps de pluie :

Autoriser la vidange de cet ouvrage à partir du moment où celui-ci n'est plus alimenté (si arrêt poste temps de pluie alors vidange du bassin tampon). Ce changement nécessite des modifications dans le programme de l'automate et donne la priorité à un rejet éventuel d'eau pré traité vers le milieu naturel.

Autosurveillance :

Archivage et traitement automatique des données de débit journalier de la station, afin de répondre aux exigences de l'agence de l'eau.

2010

Modification de l'automatisme concernant la gestion des postes temps sec et temps de pluie :

De ce chantier résulte de la préconisation suivante :

Poste temps sec et temps de pluie : afin de respecter le Domaine de Traitement Garantie (DTG) de la station et éviter les départs de boues par temps de pluie. Il faut limiter dans le temps le pompage des eaux à 280 M³/H (2 pompes en marche) vers la filière de traitement et n'autoriser qu'une seule pompe en fonction. Ce paramétrage nécessite des modifications dans le programme automate et donne la priorité au poste temps de pluie, et donc à un rejet éventuel d'eau pré traité vers le milieu naturel.

2011

Mise en place d'un dégrillage fin sur l'entrée de la station (entrefer 6 mm) :

De ce chantier résulte de la préconisation suivante :

Dégrilleur automatique sur file de temps sec : la réduction de l'entrefer permettrait d'optimiser les performances de la station, tant au niveau du traitement des eaux qu'au niveau du traitement des boues. Énormément de déchets se retrouvent au niveau des machines ce qui engendre des dysfonctionnements récurrents (agitateur régulièrement en panne, conduite bouchées, arrêt des centrifugeuses).

Protection de la capacité de traitement, respect du DTG :

Respect du DTG : Suite à l'étude de dimensionnement du clarificateur, nous préconisons d'installer de la variation de vitesse sur le poste en entrée temps sec de la station (le fonctionnement dégradé de deux pompes de relevage en entrée 10 minute par heure par temps de pluie génère une remontée du lit de boue après trois à quatre jours d'affilé de pluie – solution peu pérenne, risque avéré de départ de boue).

Ainsi, quelques soient les conditions météo rencontrées, nous ne générerons plus d'à coups-hydrauliques susceptibles de générer des départs de boues et nous respecterons le DTG qui est de 3740 M³/J max.

2016

Travaux Réalisés, poste en entrée de station sur variation de vitesse.

2017

Poste de relèvement temps sec et prétraitement – Isolation des ouvrages :

Installation d'une vanne sur la conduite principale d'arrivée des eaux vannes et pose d'une canalisation ainsi qu'une autre vanne permettant de diriger ces eaux vers le poste temps de pluie sans passer par l'usine. Cela permettra d'isoler le local de prétraitement en cas de maintenance sur le dégrilleur ou le poste temps sec. Actuellement, cette maintenance se révèle très difficile à réaliser en raison de l'impossibilité de dévier les eaux d'entrées.

Traitement physico-chimique du phosphore :

Dans le cadre du nouvel arrêté de rejet de la station. A noter qu'en cas de traitement du phosphore la production de boues augmentera (de l'ordre de 20%) d'où une capacité de silo à boues à revoir probablement.

Modernisation filière de déshydratation des boues :

Dans le cadre du nouvel arrêté de rejet de la station. A noter qu'en cas de traitement du phosphore la production de boues augmentera (de l'ordre de 20%) d'où une capacité de silo à boues à revoir probablement.

Filière boues - la fiabilisation de la filière boues:

Sécurisation du fonctionnement des centrifugeuses dans le cadre d'un mode automatisé :

Mise en place d'alarmes au niveau du fonctionnement de la centrifugeuse afin de développer la période d'utilisation des centrifugeuses et la capacité de la filière boue.

Sécurisation et optimisation de la préparation polymère. Déplacement et sécurisation via un deuxième silo à chaux du système de chaulage des boues.

2018

Amélioration système pompage poste toutes eaux :

Changement des canalisations de refoulement en DN 100, et renforcement des pompes afin de pouvoir pomper simultanément avec une pompe le centra des centrifugeuses et les eaux issues du clarificateur à sables.

Mise en place d'un broyeur en amont des centrifugeuses :

Mise en place d'un broyeur sur l'alimentation des boues afin réduire les filasses sur la croix en amont de malaxeur et ainsi réduire les bouchages à répétition à ce niveau

Par le délégataire :

2009

- ✓ Bassin d'aération : renouvellement des 660 diffuseurs d'air,
- ✓ Aération : Renouvellement de deux surpresseurs d'air.

2012

Mise en place d'une sonde de mesure en continu des matières en suspension au niveau de la sortie station.

2014

Réalisation d'un quai de dépotage avec bennes filtrantes sur la station d'Yvetot.

2018

Changement du sectionneur général électriques de la STEP afin de permettre un basculement vers un groupe électrogène.

2019

- ✓ Sécurisation du bassin tampons ;
- ✓ renouvellement des surpresseurs d'air par 2 Turbo compresseur nouvelle génération avec adaptation des canalisations d'air dans local ;
- ✓ renouvellement d'une partie des portes d'accès local et filière prétraitement mise en place de Bloc béton dans l'aire de stockage des boues pour séparer les boues non chaulées et faciliter l'évacuation des boues par le prestataire.

2020

- ✓ Mise en place d'une presse laveuse après dégrillage ;
- ✓ bassin d'aération ;
- ✓ renouvellement des 660 diffuseurs d'air ;
- ✓ nettoyage du fond du bassin par des plongeurs ;
- ✓ renouvellement du classificateur à sable ;
- ✓ renouvellement complet des pièces en mouvement du malaxeur ;
- ✓ Renouvellement des deux pompes et des clapets et vanne du PR du bassin tampons

2021

Mise en place d'une trappe de visite 40*40 sur le puits de recirculation, afin de sécuriser le débouchage de la canalisation de liaison entre le clarificateur et le poste de recirculation.

Par SMEACC

2023

- ✓ Sonde de niveaux (10 unités)
- ✓ Vanne électrique du bassin tampon en amont de la STEP.

OUVRAGE : STEP d' Héricourt en Caux

CARACTERISTIQUES – EQUIPEMENTS EXISTANTS

Récépissé de Déclaration : 28/06/1994

Récépissé d'épandage : 01/03/2007

Capacité :

- ✓ 1500 EH – 90
- ✓ DBO5kg/j – 105
- ✓ MES kg/j – 30 NTK kg/j
- ✓ Q nominale 300 m³/j – Q pointe 30 m³/

Eau traitée : 9 DBO5kg/j , 27 DCO kg/j , 6 N total kg/j, 3 NTK kg/j.

Date : 1995 (reconstruction)

Exutoire : Durdent

Charge actuelle : ~1000 EH (selon analyse),

Communes collectées : 357 branchements (2011) soit 964 EH soit 64 %

- ✓ Héricourt en Caux : 282 u (2016)
- ✓ Robertot : 70 u (2016)
- ✓ Carville Pot de Fer : 30 u (2016)
- ✓ Ancourteville sur hericourt : Xxu

Charge hydraulique actuelle : Q moyen 150 m³/j par temps sec

Bassin d'orage : 136 m³ (rôle d'écrêteur de débit en amont de la station)

Filière eau : Boues activées – Débit pompe en entrée : 30 M³/H.

Filière Boues : silo 200 m³ = 2 à 3 moisR

Réseau 9400 ml gravitaire + 3600 ml refoulement

Existence d'un retour par débordement du bassin d'aération vers le bassin d'orage.

INSUFFISANCES ET PRÉCONISATIONS

Boues : capacité de stockage insuffisante (2 mois). Il est nécessaires d'envisager un réaménagement du traitement des boues (extraction avec épaissement) ainsi qu'une couverture du silo à boue.

06/2012 : le syndicat est mis en demeure de faire réhabiliter son silo de stockage (réunion 07/06/2012).

Vigilance avec le projet de raccordement d'Ancourteville sur Héricourt. Par temps de pluie, le poste fonctionne correctement (deux pompes en marche) et malgré cela, nous avons le trop plein du poste sollicité (rejet en rivière).La station est saturée hydrauliquement par temps de pluie.

TRAVAUX RÉALISÉS

2008/2009

- ✓ Obturation des 2 entrées du PR principal (fortes ECPP) ;
- ✓ diagnostique du système assainissement d'Héricourt en Caux par SOGETI.

2014

Travaux de réhabilitation du réseau d'assainissement en centre ville d'Héricourt en caux.

2018

Pose d'une télégestion et d'un débitmètre électromagnétique en entrée de STEP.

2019

Sécurisation du canal de sortie.

2021

Mise en place d'une chambre à vanne pour le poste d'entrée, afin de supprimer les problèmes de bouchage de la canalisation de refoulement d'une des pompe du poste de refoulement.

)OUVRAGE : Lagune de Routes

CARACTÉRISTIQUES – ÉQUIPEMENTS EXISTANTS

Année : 2002
Capacité : 195 EH
Charge actuelle : 190 EH lagune saturée
Communes collectées : 80 branchements (2016)
Routes : 80 u
Filière eau : Lagune
✓ Bassin n° 1 = 1025 m²
✓ Bassin n° 2 = 500 m²
✓ Bassin n° 3 = 435 m²
Surface approximative : 1900 m² soit ~140 EH (ratio 14 m² / EH)
Décanteur en tête : OUI
Aire d'infiltration : Oui (correct)

INSUFFISANCES ET PRECONISATIONS

Trois bassins ne sont pas étanches depuis le démarrage de la station. Contre-pente entre le bassin n° 2 et le bassin n° 3 d'où une absence de sur-verse vers le bassin n°3.

Bassin n°2 non étanche, aucune alimentation du bassin n°3.

Berge du bassin N°2 fortement dégradée.

Depuis le curage des bassins n°1 et n°2 en septembre 2011, le bassin n°1 s'est de nouveau rempli d'eau mais pas le deuxième. Le bassin n°1 n'est plus étanche, il ne sur-verse plus vers le bassin n°2.

Une réhabilitation complète du site est préconisée avec un redimensionnement des capacités de traitement à hauteur de la charge actuelle.

TRAVAUX RÉALISÉS

2011

30 Juin : début du contentieux sur la lagune de Routes.

Septembre : curage des bassins n°1 et n°2 – Réalisation des canalisations de by-pass.

2012

Expertise réalisée, pas de retour d'information.

OUVRAGE : Lit de roseau d'Anvéville

CARACTERISTIQUES – EQUIPEMENTS EXISTANTS

Capacité :

Capacité	220 EH
	Jour moyen annuel
Débit M3/j	33
DBO5 kg/j	13,2
DCO kg/j	26,4
MES kg/j	15,4
NTK kg/j	3,3

	Norme de rejet	
	Concentration	Rendement mini
DBO5	25 mg/l	70%
DCO	125 mg/l	75%
MES	30 mg/l	90%
NGL	50 mg/l	-

Date mise en service : Décembre 2014

Exutoire : Zone d'infiltration

Charge actuelle : 165 EH

Communes collectées : Anvéville (61 branchements)

Filière eau : Lit macrophytes 1, lagune, Lit macrophyte 2.

Réseau : Aucun poste de relèvement

INSUFFISANCES ET PRÉCONISATIONS

Suspicion d'un problème d'étanchéité sur la lagune 2, remise en service après visite SATESE suite arrêt de l'alimentation en été 2018.

Absence de roseau sur le deuxième lit macrophyte, il faut prévoir une réhabilitation. L'ouvrage reste très peu alimenté en eau, les roseaux ne se sont pas développés sur le deuxième étage du massif filtrant.

Défaillance de conception puisque insuffisamment d'effluents réceptionnés sur ce site.

TRAVAUX RÉALISÉS

OUVRAGE : STEP d'Envronville

CARACTERISTIQUES – EQUIPEMENTS EXISTANTS

Récépissé de Déclaration : 28/03/2017

Capacité : 1500 EH – 90 DBO5kg/j – 135 MES kg/j – 22.5 NTK kg/j Q nominale 307 m3/j –

Exigence préfectoral :

- ✓ DBO5 25 mgO2/L (80%) Rédhib. 50mg/L ;
- ✓ DCO 125mgO2/L (75%) Rédhib 250ml/l ;
- ✓ MES 30 mg/L (90% Rédhib 85 mg/L ;
- ✓ NTK 10mg/L moyenne annuelle ;
- ✓ NGL : 15 mg/L moyenne annuelle.

Date de mise en service : 14 janvier 2019.

Exutoire : Zone d'infiltration de 8445 m².

Charge actuelle : ~1000 EH (selon analyse).

Communes collectées : 347 branchements (2019) soit 920 EH soit 61 %.

- ✓ Environville : 116 u (2019).
- ✓ Terre de Caux (Bermonville) : 141 u (2019).
- ✓ Ecretteville les Baons : 90 u (2019).

Filière eau : Boues activées

Filière Boues : Casier à Roseaux

INSUFFISANCES ET PRÉCONISATIONS

Le poste d'entrée est petit et monte régulièrement en charge lorsque les 3 PR des communes raccordées refoulent en même temps.

Encrassement très rapide du PR d'entrée. Afin de mieux maîtriser les débordements de ce poste, nous préconisons la réalisation d'un trop plein sur celui-ci, tout en lançant en parallèle un diagnostic réseau (descente Bermonville - renouvellement des tampons sous axe de ruissellement).

Défaut de conception du poste : arrivée en sous verse ayant un effet de bulles se crée à l'intérieur entraînant une forte remontée des graisses.

Par temps de pluie les volumes d'entrée sur la station peuvent approcher les 600M3/j alors que le débit moyen par temps sec est de 100M3/j. Nous pouvons constater que les trois communes sont impactées par des ECP bien qu'une grande partie soit liée à la commune de Bermonville

TRAVAUX RÉALISÉS

Par SMEACC :

2023

- ✓ Changement électrovanne dégrilleur,
- ✓ Renouvellement agitateur.

OUVRAGE : STEP DOUDEVILLE

CARACTÉRISTIQUES – EQUIPEMENTS EXISTANTS

Arrêté préfectoral : 12/01/2007

Norme de rejet :

- ✓ MES : 20 mg/l ;
- ✓ DCO : 90 mg/l ;
- ✓ DBO5 : 25 mg/l ;
- ✓ NGL : 20 mg/l ;
- ✓ NTK : 10 mg/l.

Récépissé d'épandage: 10/05/2007.

Capacité : 3700 EH.

Création : 2009 reconstruction.

Constructeur : Sade CGTH.

Exutoire : Zone d'infiltration – Fossé pluvial en trop plein de cette zone.

Type : Boues activées – insufflation fines bulles.

Charge actuelle : 2608 EH , 300m³/j temps sec, 1080 m³/j temps de pluie.

Commentaires collectées :

- ✓ Doudeville : 958 Branchements (CRA 2012) ;
- ✓ Hameau de Bosc Malterre : ? branchements ;
- ✓ Harcanville : 9 branchements (CRA 2012).

TOTAL : 967 branchements soit 2611 EH, soit 70.5% de sa charge.

Bassin d'orage : OUI

Filière Boues : Table d'égouttage

Silo : 1500 M3 (12 mois de stock)

2015

Nouvel arrêté de rejet de la station de Doudeville en raison des nombreuses difficultés d'exploitation et des nombreux rejets au milieu naturel.

INSUFFISANCES ET PRÉCONISATIONS

Compte rendu de la réunion du 16/10/2012 (police de l'eau).

Objet de la réunion : dysfonctionnement d'un dégrilleur manuel appartenant au réseau de collecte de la station d'épuration de Doudeville. Mise en demeure de la collectivité.

Bassin tampon :

Envasement important de cet ouvrage car nous ne pouvons maintenir le pompage des eaux par temps de pluie. Trop de déchets non retenus par la grille manuelle en amont arrivent au poste de relevage et bouchent les pompes.

Nous rencontrons des arrêts d'alimentation en eaux brutes de la station. Nous préconisons, afin de pérenniser le pompage des eaux usées, de mettre en place un dégrillage automatique en entrée de poste. Un dossier reprenant les aménagements conseillés a été remis à la commune en 2009.

Nouveau projet communiqué en 2011 : dégrilleur automatique proposé en entrée de bassin tampon (voir problématique dégrilleur manuel).

L'hiver, ce bassin est rarement vide, nous rencontrons un fort envasement également de cet ouvrage en fin de période hivernale car les hydro-éjecteurs ne sont pas suffisamment efficaces (mauvais dimensionnement – très régulièrement bouchés).

Nous préconisons l'installation d'un ou plusieurs agitateurs afin d'homogénéiser les eaux usées contenues dans ce bassin lorsque celui-ci est sollicité, ceci permettra une meilleure vidange et diminuera son taux d'encrassement.

Zone d'infiltration :

Par temps de pluie, la zone d'infiltration est très vite saturée, nous avons chaque hiver des débordements de cette zone.

Dégradation de la zone : court-circuit hydraulique nombreux, il est difficile de maîtriser ces eaux lors des volumes par temps de pluie (1000M3/J en hiver).

Une zone bien précise sur cette aire d'infiltration est fortement dégradée, nous conseillons l'isolement de celle-ci et l'abandon de cette partie d'infiltration.

Suite à la réalisation de quelques aménagements, nous avons amélioré la maîtrise de l'écoulement.

2013

Alerte auprès de la police de l'eau en partenariat avec le syndicat en raison de ces fortes dégradations:

- ✓ Réunion sur la station.
- ✓ Nous avons demandé et proposé la modification des consignes d'alimentation de la zone d'infiltration afin de la préserver au maximum.
- ✓ L'idée principale est la suivante :
 - ✓ par temps sec (300M3/J moy), nous refoulons les eaux vers la zone d'infiltration ;
 - ✓ par temps de pluie (> 500M3/J moy), arrêt du poste de sortie et rejet au fossé pluviale (trop plein du poste de sortie à créer).

2016

By-pass de la zone d'infiltration en cas de temps de pluie, si Vol>500m3/j, alors arrêt du pompage en sortie et sollicitation du trop-plein du poste.

Respect de l'arrêté modifié de Décembre 2015

Boue :

2011

Problématique boue polluée au HAP-PCB : benzo-fluoranthène, benzo-pyrène.

Le silo est plein, nous sommes obligés d'arrêter les extractions ce qui provoque une augmentation du taux de boue dans nos bassins. Le rejet de la station s'en trouve dégradé. Amené d'une centrifugeuse mobile afin d'épaissir les boues et prévoir l'envoi des boues en centre d'enfouissement : siccité requise de 18% atteint.

Essai sur 10 jours concluant, en attente d'accord pour envisager la vidange de l'intégralité des boues du silo.

Deux campagnes en 2012 : Mars et Novembre, envoi en centre d'enfouissement.

2013

Résultat analyse boue correct, vidange silo à hauteur de 552 M3.

Vidange total du silo.

Contentieux :

2013

Début de la procédure judiciaire en raison des difficultés rencontrées pour acheminer l'intégralité des eaux de la commune à la station.

Expertise portant sur l'ouvrage de dégrillage manuel situé sur réseau en amont du bassin tampon.

2018

Suite à plusieurs épisodes pluvieux importants, le bassin biologique est surchargé en limons apportés par les pluies. La station supporte mal le débit maximum de pointe, qui ne faiblit pas durant plusieurs jours, et le lit de boues se soulève avec un fort risque de départ vers le milieu naturel.

Mise à l'arrêt du relevage en tête de STEP, pour préserver le traitement biologique, éviter un apport de limons supplémentaires et empêcher des départs de boues par soulèvement du voile. PR en sur-verse au pluvial pendant l'arrêt.

Les périodes d'arrêt sont les suivantes :

du 18-01-2018 à 11h au 18-01-2018 à 15h30.

du 19-01-2018 à 11h au 19-01-2018 à 16h

du 22-01-2018 à 10h au 23-01-2018 à 12h

du 31-01-2018 à 10h au 01-02-2018 à 09h

2019

Même problème, lessivage de la station, mise à l'arrêt pendant 24h le PR entrée du 13 au 14 décembre 2019 avec apport de 15m³ de boues de bassin d'aération de Héricourt en Caux.

Le dégrilleur automatique laisse passer un débit important d'eaux usées avant d'être sollicité, demande auprès de la SADE de rectifier l'ouvrage.

TROP PLEIN RESEAU ASSAINISSEMENT :

Bassin Tampon : déversoir en tête de station, OUI bassin tampon est plein.

Ces deux déversoirs sont régulièrement sollicités chaque hiver, défaut de conception avéré en ce qui concerne le déversoir du dégrilleur manuel.

Les temps de sur-verse sont comptabilisés, par contre le matériel installé ne permet pas l'estimation des volumes déversés.

Nous préconisons l'installation d'un matériel capable de s'adapter aux ouvrages existants permettant l'estimation des volumes.

2016

Estimation des volumes déversés : OUI

TRAVAUX RÉALISÉS

2009

Reconstructions de la station. Réalisation de deux trop pleins de la zone d'infiltration car, par temps de pluie, les débits sont tels que cette zone est très vite saturée. Aucun problème par temps sec.

Janvier 2010

Automatisation des hydro-éjecteurs du bassin tampon (Véolia – non finalisé par le constructeur).

Avril 2010

Mise en place de la vanne motorisée sur la vidange du bassin tampon et de la vanne de sectionnement en entrée du poste de relèvement du bassin tampon, financé par la collectivité. Ces deux vannes nous permettront d'intervenir en cas d'envasement du poste.

Juin 2010

Intervention des concepteurs pour la mise en place des sondes de pression (sur-verse dégrilleur manuel et sur-verse bassin tampon) avec rapatriement des données sur la station pour connaître les temps de déversement des eaux vers le milieu naturel.

Septembre 2010

Véolia est intervenu pour sécuriser le dialogue entre le poste du bassin tampon et la station (ajout de carte de télégestion). Non finalisé par le constructeur.

Novembre 2010

Véolia modifie la commande des hydro-éjecteurs du bassin tampon : en cas de vidange de celui-ci, nous autorisons la mise en marche des hydro seulement lorsque le niveau d'eau dans le bassin est compris entre 0.2 et 0.3 m. Cela optimise le nettoyage du bassin (création d'une chasse hydraulique). Non réalisé par le constructeur, un hydro-éjecteur n'a pas fonction d'agitateur.

Véolia est intervenu pour automatiser l'ouverture et la fermeture de la vanne de vidange du bassin tampon : fermeture de la vanne si le niveau du bassin tampon est $>$ à 0.15 m et le temps de pompage de P1 OU P2 $>$ à 0.80 h (cela signifie qu'il pleut). Ouverture de la vanne si le niveau du poste est $<$ 1m et le temps de pompage de P1 OU P2 $<$ 0.80h (cela signifie que le poste peut de nouveau absorber le débit temps sec, donc nous autorisons la vidange du BT).

2018

Renouvellement du tambour rotatif (prétraitement) suite épisodes pluvieux de janvier (arrivés de sables et cailloux anormalement élevés engendrant la casse de prétraitement en place).

AO pour la mise en place d'un dégrilleur automatique en amont du bassin tampon permettant de dégrilleur l'ensemble des effluents arrivant à la station (Dimensionné à 6000m³/h, débit de pointe). Les travaux devraient être réalisés pour septembre 2019.

2019

Enlèvement de la grille (dégrilleur manuel) pour fiabiliser les données lors de la campagne de mesure du diagnostic assainissement .

Mise en service du dégrilleur automatique en amont du bassin tampon (capacité de 6500m³/h). Modification hydraulique en amont du prépazur afin de pouvoir déboucher la cana de bypass qui s'ensable très rapidement et création d'un système de collecte des sables et cailloux vers une poubelle au RdC.

2020

Mise en place de pompes nouvelle génération (concertor) sur le poste d'entrée de la station afin de diminuer les bouchages.

2021

Depuis la fin d'année 2021 une modélisation hydraulique de la sur-verse du bassin tampons est en court.

2023

Entretien et remise en route du surpresseur 2.

)OUVRAGE :STEP d'Allouville Bellefosse

CARACTERISTIQUES – EQUIPEMENTS EXISTANTS

Récépissé de Déclaration : 28/12/2004

Récépissé d'épandage : 21/01/2010

- ✓ MES : Rm > 50 %
- ✓ DCO : CM ≤ 125 mg/l
- ✓ DBO5 : CM ≤ 25 mg/l
- ✓ NGL : Rm ≥ 60 %
- ✓ NTK : 5 mg/l
- ✓ Pt : 1 mg/l

Capacité : 1200 EH. 180 m³/j nominale (temps sec)

Charge environ : 1061 EH soit 88 % (2011 : 393 brchts soient)

Année : 2006

Constructeur : Wangner

Type : Boues activées

Autosurveillance : canal de mesure en sortie

Bassin tampon : fonctionnant par écreteur de débit pour débit > 25 m³/h

Communes collectées :

- ✓ Allouville Bellefosse : 315 branchements (CRA 2016)
- ✓ Valliquerville : 95 branchements (CRA 2012)
- ✓ Traitement : bonne qualité de traitement

FACTURES TYPES 120 m3

Assainissement Collectif 2023

VOLUME ANNUEL 120 M3	<u>Auzebosc / BH / Touf / Ecalles /St Clair /Ste Marie / Yvetot</u>		<u>Fréville</u>		<u>Autres communes</u>		<u>Ex SIAEPARY</u>	
	PU	Montant	PU	Montant	PU	Montant	PU	Montant
	€/m3	01/01/2023	€/m3	01/01/2023	€/m3	01/01/2023	€/m3	01/01/2023
EAU POTABLE								
Prime Fixe		37,00		37,00		37,00		37,00
Consommation	1,5000	180,00	1,1000	132,00	1,5000	180,00	1,5000	180,00
TOTAL EAU POTABLE H.T.		217,00		169,00		217,00		217,00
T.V.A	5,50 %	11,94	5,50 %	9,30	5,50 %	11,94	5,50 %	11,94
TOTAL EAU POTABLE T.T.C.		228,94 €		178,30 €		228,94 €		228,94 €
TARIF M3 T.T.C.		1,91 € / m3		1,49 € / m3		1,91 € / m3		1,91 € / m3
ASSAINISSEMENT								
Prime fixe		31,00		31,00		31,00		31,00
Consommation	2,4000	288,00	2,3000	276,00	2,4000	288,00	2,2000	264,00
TOTAL ASSAINISSEMENT H.T.		319,00		307,00		319,00		295,00
T.V.A	10,00 %	31,90	10,00 %	30,70	10,00 %	31,90	10,00 %	29,50
TOTAL ASSAINISSEMENT T.T.C.		350,90 €		337,70 €		350,90 €		324,50 €
PRIX DU M3 T.T.C.		2,92 € / m3		2,81 € / m3		2,92 € / m3		2,70 € / m3
REDEVANCES								
AGENCE DE L'EAU								
Redevance prélèvement	0,1400	16,80	0,0920	11,04	0,1400	16,80	0,1400	16,80
Redevance pollution	0,3800	45,60	0,3800	45,60	0,2200	26,40	0,2200	26,40
Collecte et Modernisation des réseaux	0,1850	22,20	0,1850	22,20	0,1850	22,20	0,1850	22,20
TOTAL REDEVANCES H.T.		84,60		78,84		65,40		65,40
T.V.A.	5,50 %	3,43	5,50 %	3,12	5,50 %	2,38	5,50 %	2,38
T.V.A.	10,00 %	2,22	10,00 %	2,22	10,00 %	2,22	10,00 %	2,22
TOTAL REDEVANCES T.T.C.		90,25 €		84,18 €		70,00 €		70,00 €
PRIX DU M3 T.T.C.		0,75 € / m3		0,70 € / m3		0,58 € / m3		0,58 € / m3
TOTAL FACTURE T.T.C.		670,09 €		600,17 €		649,83 €		623,43 €
PRIX DU M3 € T.T.C.		5,58 € / m3		5,00 € / m3		5,42 € / m3		5,20 € / m3

Assainissement Collectif 2024

120 M3	PU €/m3	Montant 01/01/2024	PU €/m3	Montant 01/01/2024	PU €/m3	Montant 01/01/2024	PU €/m3	Montant 01/01/2024
EAU POTABLE								
Prime Fixe		38,00		38,00		38,00		38,00
Consommation	1,5400	184,80	1,1300	135,60	1,5400	184,80	1,5400	184,80
TOTAL EAU POTABLE H.T.		222,80		173,60		222,80		222,80
T.V.A	5,50 %	12,25	5,50 %	9,55	5,50 %	12,25	5,50 %	12,25
TOTAL EAU POTABLE T.T.C.		235,05 €		183,15 €		235,05 €		235,05 €
TARIF M3 T.T.C.		1,96 € / m3		1,53 € / m3		1,96 € / m3		1,96 € / m3
ASSAINISSEMENT								
Prime fixe		31,00		31,00		31,00		31,00
Consommation	2,4000	288,00	2,4000	288,00	2,4000	288,00	2,3000	276,00
TOTAL ASSAINISSEMENT H.T.		319,00		319,00		319,00		307,00
T.V.A	10,00 %	31,90	10,00 %	31,90	10,00 %	31,90	10,00 %	30,70
TOTAL ASSAINISSEMENT T.T.C.		350,90 €		350,90 €		350,90 €		337,70 €
PRIX DU M3 T.T.C.		2,92 € / m3		2,92 € / m3		2,92 € / m3		2,81 € / m3
REDEVANCES								
AGENCE DE L'EAU								
Redevance prélèvement	0,0792	9,50	0,0792	9,50	0,0792	9,50	0,0792	9,50
Redevance pollution	0,3800	45,60	0,3800	45,60	0,2200	26,40	0,2200	26,40
Collecte et Modernisation des réseaux	0,1850	22,20	0,1850	22,20	0,1850	22,20	0,1850	22,20
TOTAL REDEVANCES H.T.		77,30		77,30		58,10		58,10
T.V.A.	5,50 %	3,03	5,50 %	3,03	5,50 %	1,97	5,50 %	1,97
T.V.A.	10,00 %	2,22	10,00 %	2,22	10,00 %	2,22	10,00 %	2,22
TOTAL REDEVANCES T.T.C.		82,55 €		82,55 €		62,30 €		62,30 €
PRIX DU M3 T.T.C.		0,69 € / m3		0,69 € / m3		0,52 € / m3		0,52 € / m3
TOTAL FACTURE T.T.C.		668,51 €		616,60 €		648,25 €		635,05 €
PRIX DU M3 € T.T.C.		5,57 € / m3		5,14 € / m3		5,40 € / m3		5,29 € / m3

Assainissement non Collectif 2023

VOLUME ANNUEL 120 M3	<u>Auzebosc / BH / Touf / Ecalles / St Clair / Ste Marie / Yvetot</u>		<u>Fréville</u>		<u>Autres communes</u>	
	PU	Montant	PU	Montant	PU	Montant
	€/m3	01/01/2023	€/m3	01/01/2023	€/m3	01/01/2023
EAU POTABLE						
PART COLLECTIVITE						
Prime Fixe		37,00		37,00		37,00
Consommation part syndicale	1,5000	180,00	1,1000	132,00	1,5000	180,00
TOTAL EAU POTABLE H.T.		217,00		169,00		217,00
T.V.A	5,50 %	11,94	5,50 %	9,30	5,50 %	11,94
TOTAL EAU POTABLE T.T.C.		228,94 €		178,30 €		228,94 €
TARIF M3 T.T.C.		1,91 € / m3		1,49 € / m3		1,91 € / m3
ASSAINISSEMENT						
PART COLLECTIVITE						
Prime fixe		20,00		20,00		20,00
Consommation	1,0000	120,00	1,0000	120,00	1,0000	120,00
TOTAL ASSAINISSEMENT H.T.		140,00		140,00		140,00
T.V.A	10,00 %	14,00	10,00 %	14,00	10,00 %	14,00
TOTAL ASSAINISSEMENT T.T.C.		154,00 €		154,00 €		154,00 €
PRIX DU M3 T.T.C.		1,28 € / m3		1,28 € / m3		1,28 € / m3
REDEVANCES						
AGENCE DE L'EAU						
Redevance prélèvement	0,1400	16,80	0,0920	11,04	0,1400	16,80
Redevance pollution	0,3800	45,60	0,3800	45,60	0,2200	26,40
Collecte et Modernisation des réseaux	0,1850	22,20	0,1850	22,20	0,1850	22,20
TOTAL REDEVANCES H.T.		84,60		78,84		65,40
T.V.A.	5,50 %	3,43	5,50 %	3,12	5,50 %	2,38
T.V.A.	10,00 %	2,22	10,00 %	2,22	10,00 %	2,22
TOTAL REDEVANCES T.T.C.		90,25 €		84,18 €		70,00 €
PRIX DU M3 T.T.C.		0,75 € / m3		0,70 € / m3		0,58 € / m3
TOTAL FACTURE T.T.C.		473,19 €		416,47 €		452,93 €
PRIX DU M3 € T.T.C.		3,94 € / m3		3,47 € / m3		3,77 € / m3

Assainissement non Collectif 2024

VOLUME ANNUEL 120 M3	Auzebosc / BH / Touf / Ecalles /St Clair /Ste Marie / Yvetot		Fréville		Autres communes	
	PU €/m3	Montant 01/01/2024	PU €/m3	Montant 01/01/2024	PU €/m3	Montant 01/01/2024
EAU POTABLE						
PART COLLECTIVITE						
Prime Fixe		38,00		38,00		38,00
Consommation part syndicale	1,5400	184,80	1,1300	135,60	1,5400	184,80
		<hr/>		<hr/>		<hr/>
TOTAL EAU POTABLE H.T.		222,80		173,60		222,80
T.V.A	5,50 %	12,25	5,50 %	9,55	5,50 %	12,25
TOTAL EAU POTABLE T.T.C.		235,05 €		183,15 €		235,05 €
TARIF M3 T.T.C.		1,96 € / m3		1,53 € / m3		1,96 € / m3
ASSAINISSEMENT						
PART COLLECTIVITE						
Prime fixe		20,00		20,00		20,00
Consommation	1,0000	120,00	1,0000	120,00	1,0000	120,00
		<hr/>		<hr/>		<hr/>
TOTAL ASSAINISSEMENT H.T.		140,00		140,00		140,00
T.V.A	10,00 %	14,00	10,00 %	14,00	10,00 %	14,00
TOTAL ASSAINISSEMENT T.T.C.		154,00 €		154,00 €		154,00 €
PRIX DU M3 T.T.C.		1,28 € / m3		1,28 € / m3		1,28 € / m3
REDEVANCES						
AGENCE DE L'EAU						
Redevance prélèvement	0,0792	9,50	0,0792	9,50	0,0792	9,50
Redevance pollution	0,3800	45,60	0,3800	45,60	0,2200	26,40
Collecte et Modernisation des réseaux	0,1850	22,20	0,1850	22,20	0,1850	22,20
		<hr/>		<hr/>		<hr/>
TOTAL REDEVANCES H.T.		77,30		77,30		58,10
T.V.A.	5,50 %	3,03	5,50 %	3,03	5,50 %	1,97
T.V.A.	10,00 %	2,22	10,00 %	2,22	10,00 %	2,22
TOTAL REDEVANCES T.T.C.		82,55 €		82,55 €		62,30 €
PRIX DU M3 T.T.C.		0,69 € / m3		0,69 € / m3		0,52 € / m3
TOTAL FACTURE T.T.C.		471,61 €		419,70 €		451,35 €
PRIX DU M3 € T.T.C.		3,93 € / m3		3,50 € / m3		3,76 € / m3